

2023

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Sommaire

Photo officielle des ministres	05
La Chambre des députés depuis 1945	06
Les différents partis représentés à la Chambre	07
La formation du nouveau gouvernement	09
La constitution des ministères	17
Les membres du gouvernement	57
Luc Frieden	60
Xavier Bettel	62
Martine Hansen	64
Claude Meisch	66
Lex Delles	68
Yuriko Backes	70
Max Hahn	72
Gilles Roth	74
Martine Deprez	76
Léon Gloden	78
Stéphanie Obertin	80
Georges Mischo	82
Serge Wilmes	84
Elisabeth Margue	86
Eric Thill	88

Photo officielle des ministres

Eric THILL Serge WILMES Stéphanie OBERTIN Martine DEPREZ Gilles ROTH Léon GLODEN Georges MISCHO Elisabeth MARGUE



Yuriko BACKES Claude MEISCH Xavier BETTEL Luc FRIEDEN Martine HANSEN Lex DELLES Max HAHN

La Chambre des députés depuis 1945

élections législatives – Nombre de députés par parti et par élection

	1945	1948	1951	1954	1959	1964	1968	1974	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009	2013	2018	2023
CSV	25	22	21	26	21	22	21	18	24	25	22	21	19	24	26	23	21	21
LSAP	11	15	19	17	17	21	18	17	14	21	18	17	13	14	13	13	10	11⁵
DP	9 ¹	9 ¹	8 ²	6 ²	11	6	11	14	15	14	11	12	15	10	9	13	12	14
KPL	5	5	4	3	3	5	6	5	2	2	1							
ADR											4 ³	5 ⁴	7 ⁴	5 ⁴	4	3	4	5
déi gréng												5	5	7	7	6	9	4
GLEI											2							
GAP										2	2							
SDP								5	2									
Enrôlés de force									1									
SI									1									
MIP						2												
PIE	1																	
déi Lénk													1		1	2	2	2
Piraten																	2	3⁵
DEMOKRATIE																		
déi Konservativ																		
FOKUS.																		
LIBERTÉ - FRÄIHEET!																		
VOLT																		
	51	51	52	52	52	56	56	59	59	64	60	60	60	60	60	60	60	60

^{1, 2, 3, 4} Voir page 7.

⁵ Le député Ben Polidori a quitté les Pirates le 15 juillet 2024 pour siéger en tant qu'indépendant, avant de rejoindre le LSAP le 19 septembre 2024, portant ainsi le nombre de députés LSAP à 12, tandis que les Pirates comptent désormais 2 représentants.

Les différents partis représentés à la Chambre

CSV	Chrëschtlech-Sozial Vollekspartei	
DP	Demokratesch Partei ¹ Groupement patriotique et démocratique – ² Groupement démocratique	
LSAP	Lëtzebuerger Sozialistes Aarbechterpartei	
ADR	Alternativ Demokratesch Reformpartei ³ Aktiounskomite 5/6 – ⁴ Aktiounskomitee fir Demokratie a Rentegerechtgeet	
déi gréng		
Piraten		
déi Lénk		

2023

LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le 8 octobre 2023, les électeurs luxembourgeois étaient appelés à élire les 60 membres de la Chambre des députés. Suite aux suffrages exprimés, la répartition des sièges au sein de la Chambre des députés est la suivante :

	2018	2023
CSV	21	21
DP	12	14
LSAP	10	11 ⁵
ADR	4	5
déi gréng	9	4
PIRATEN	2	3 ⁵
déi Lénk	2	2
FOKUS.	/	0
LIBERTÉ – FRÄIHEET!	/	0
KPL	0	0
déi Konservativ	0	0
VOLT	/	0

Démission du gouvernement sortant et nomination d'un formateur

9 octobre 2023

À l'issue des élections législatives du 8 octobre 2023, le Premier ministre Xavier Bettel a été reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc Henri au palais grand-ducal. Comme il est d'usage au lendemain des élections législatives, le Premier ministre a présenté la démission du gouvernement sortant au chef d'État. S.A.R. le Grand-Duc a demandé au gouvernement de rester en fonction jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement et l'a chargé de continuer à expédier les affaires courantes.

À l'issue de l'audience avec le Premier ministre Xavier Bettel, S.A.R. le Grand-Duc a reçu successivement en audience de consultation Fernand Etgen, président de la Chambre des députés, Christophe Schiltz, président du Conseil d'État, ainsi que les présidents des partis politiques ayant présenté une liste dans les quatre circonscriptions électorales.

⁵ Le député Ben Polidori a quitté les Pirates le 15 juillet 2024 pour siéger en tant qu'indépendant, avant de rejoindre le LSAP le 19 septembre 2024, portant ainsi le nombre de députés LSAP à 12, tandis que les Pirates comptent désormais 2 représentants.

À l'issue de ces audiences, S.A.R. le Grand-Duc a désigné Luc Frieden formateur dans le cadre de la formation du nouveau gouvernement.

Invitation pour une première réunion des négociations de coalition

10 octobre 2023

Suite à sa désignation par S.A.R. le Grand-Duc comme formateur, Luc Frieden a invité les délégations du CSV et du DP à une première réunion plénière pour la formation d'un nouveau gouvernement dans le sillage des élections législatives du 8 octobre 2023.

Ouverture des négociations de coalition et composition des délégations des 12 groupes de travail

11 octobre 2023

À partir du 11 octobre, les délégations des partis CSV et DP se sont réunies sous la présidence du formateur Luc Frieden en vue de la formation du prochain gouvernement. La première réunion plénière des négociations de coalition s'est tenue le 11 octobre au château de Senningen.

La première réunion plénière a essentiellement servi à fixer le cadre organisationnel des négociations.

Dans ce contexte, les négociateurs se sont accordés sur la formation des 12 groupes de travail thématiques suivants qui ne préjugent aucunement de la future organisation des départements ministériels:

1. Lutte contre la pauvreté
2. Logement y compris l'accélération des procédures

3. Environnement, climat, biodiversité et énergies renouvelables y compris les procédures
4. Finances publiques et fiscalité
5. Santé y compris sécurité sociale
6. Justice et sécurité
7. Éducation y compris recherche, enseignement supérieur, formation professionnelle et éducation non formelle
8. Économie et travail (work life & family balance) y compris agriculture, viticulture, tourisme, protection des consommateurs, industrie, place financière, petites et moyennes entreprises et énergie
9. Europe y compris défense, coopération, Grande Région et relations internationales
10. Accueil et migration
11. Organisation du vivre-ensemble et de la qualité de vie y compris aménagement du territoire, mobilité, culture, sports, personnes âgées, bénévolat, égalité des chances, besoins spécifiques, jeunesse et famille
12. État moderne y compris digitalisation, médias, fonction publique, communes et infrastructures

Rencontre avec les experts

12 octobre 2023

À partir du 12 octobre, le formateur Luc Frieden et les délégations du CSV et du DP se sont réunies en assemblée plénière au château de Senningen pour entendre des rapports de divers experts sur la situation des finances publiques luxembourgeoises et sur les perspectives économiques. L'ordre de passage des interlocuteurs invités par le formateur était le suivant :

12 octobre

- Ministère des Finances et l'Inspection générale des Finances (IGF)
- Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC)
- Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) et Commissariat aux assurances (CAA)
- Inspection générale de la Sécurité sociale (IGSS) et Caisse nationale de Santé (CNS)

13 octobre

- Agence pour le développement de l'emploi (ADEM)
- Croix-Rouge luxembourgeoise et Caritas Luxembourg

16 octobre

- OGBL, LCGB et CGFP
- UEL
- Mouvement écologique et Conseil supérieur pour un développement durable (Nohaltegkeetsrot)

Signature de l'accord de coalition

16 novembre 2023

Le 16 novembre, le formateur Luc Frieden et les chefs de délégation, Xavier Bettel pour le DP et Claude Wiseler pour le CSV, ont signé l'accord de coalition entre les deux partis.

Assermentation du nouveau gouvernement

17 novembre 2023

S.A.R. le Grand-Duc a procédé le 17 novembre 2023 à l'assermentation du Premier ministre, du Vice-Premier ministre et des ministres désignés. Au début de la cérémonie, le chef d'État a signé les arrêtés grand-ducaux relatifs à la formation du nouveau gouvernement. Par la suite, le Premier ministre, suivi des autres membres du gouvernement par ordre de préséance, a procédé à la prestation du serment, consacré dans l'article 88 de la Constitution :

«Je jure d'observer la Constitution et les lois et de remplir ma fonction avec intégrité, exactitude et impartialité.»

La composition du gouvernement

Les compétences ministérielles ont été attribuées de la façon suivante :

CSV (Chrëschtlech-Sozial Vollekspartei)

- **Luc Frieden**
Premier ministre
- **Martine Hansen**
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture;
ministre de la Protection des consommateurs
- **Gilles Roth**
Ministre des Finances
- **Martine Deprez**
Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale
- **Léon Gloden**
Ministre des Affaires intérieures
- **Georges Mischo**
Ministre des Sports; ministre du Travail
- **Serge Wilmes**
Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité;
ministre de la Fonction publique
- **Elisabeth Margue**
Ministre de la Justice; ministre déléguée auprès du Premier
ministre, chargée des Médias et de la Connectivité; ministre
déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Relations avec
le Parlement

DP (Demokratesch Partei)

- **Xavier Bettel**
Vice-Premier ministre; ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur; ministre de la Coopération et de l'Action
humanitaire
- **Claude Meisch**
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse;
ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire
- **Lex Delles**
Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme
- **Yuriko Backes**
Ministre de la Défense; ministre de la Mobilité et des Travaux
publics; ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité
- **Max Hahn**
Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de
l'Accueil
- **Stéphanie Obertin**
Ministre de la Digitalisation; ministre de la Recherche et
de l'Enseignement supérieur
- **Eric Thill**
Ministre de la Culture; ministre délégué au Tourisme

Ministères

Les ministères portent la dénomination suivante :

- Ministère d'État
- Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur
- Ministère des Affaires intérieures
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture
- Ministère de la Culture
- Ministère de la Digitalisation
- Ministère de l'Économie
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité
- Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
- Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil
- Ministère des Finances
- Ministère de la Fonction publique
- Ministère de la Justice
- Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire
- Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
- Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale
- Ministère des Sports
- Ministère du Travail

Déclaration gouvernementale

22 novembre 2023

Le Premier ministre Luc Frieden prononce la déclaration gouvernementale «*Lëtzebuerg fir d'Zukunft stäerken*» à la Chambre des députés.

2023

LA CONSTITUTION DES MINISTÈRES

MINISTÈRE D'ÉTAT

1. Présidence du Gouvernement – Secrétariat général du Gouvernement.
2. Relations interinstitutionnelles avec la Cour grand-ducale, la Chambre des Députés et le Conseil d'État.
3. Conseil économique et social.
4. Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg.
5. Comité pour la mémoire de la Deuxième guerre mondiale.
6. Relations avec les communautés religieuses – Conventions découlant de l'article 120 de la Constitution.
7. Relations avec la Banque centrale du Luxembourg (en concertation avec le Ministère des Finances).
8. Œuvre nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
9. Haut-Commissariat à la Protection nationale.
10. Service de Renseignement de l'État – Autorité nationale de Sécurité.
11. Service Information et Presse.
12. Ordres nationaux.
13. Cérémonies publiques.

14. Élections législatives et européennes – Référenda au niveau national.
15. Commission d'accès aux documents.
16. Commission d'Économies et de Rationalisation.
17. Centre de conférences du Gouvernement (Château de Senningen, en concertation avec le Ministère de la Digitalisation / Centre des technologies de l'information de l'État).

I. Médias et Communications

1. Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique.
2. Médias: Développement des activités audiovisuelles – Presse écrite – Médias audiovisuels – Radio – Internet – Conseil de presse – Production audiovisuelle – Commissariat auprès de CLT– UFA – Média de service public 100,7 – Société de l'information.
3. Espace: Systèmes luxembourgeois de satellites – SES – Commissaire auprès de la SES.
4. Connectivité: Politique en matière de réseaux et de services de communications électroniques – UE Conseil Télécom – LuxConnect (cotutelle avec le Ministère de la Digitalisation) – MyConnectivity G.I.E. – Communications quantiques et technologies émergentes – Radiocommunications et gestion du spectre radioélectrique – Services postaux.

Texte original de l'arrêté grand-ducal du 27 novembre 2023 portant sur la constitution des ministères.

5. Réseau national intégré de radiocommunication (RENITA)
– Service public réglementé du système mondial de radionavigation par satellite issu du programme Galileo.
6. Politique numérique: cadre réglementaire des technologies émergentes (i.a. Intelligence Artificielle) – Protection des données – Politique des données – Droits numériques – Coordination de la politique en matière d’Intelligence Artificielle (en collaboration avec le Ministère de la Digitalisation, le Ministère de la Recherche et de l’Enseignement supérieur et le Ministère de l’Économie).
7. Relations avec l’Autorité luxembourgeoise indépendante de l’audiovisuel (ALIA), la Commission nationale pour la Protection des Données (CNPD) et l’Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR).

II. Relations avec le Parlement

1. Relations avec la Chambre des Députés – Coordination entre travaux parlementaires et gouvernementaux.
2. Service central de Législation.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES, DE LA DÉFENSE, DE LA COOPÉRATION ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

I. Affaires étrangères et européennes, Coopération, Commerce extérieur et Grande Région

1. Relations internationales – Coordination entre départements ministériels dans le domaine des relations internationales – Politique étrangère et de sécurité – Opérations pour le maintien de la paix – Comité interministériel des droits de l'homme – Relations culturelles internationales – Organisations et conférences internationales – Traités et accords internationaux – Administration et coordination générale du Ministère – Service diplomatique – Affaires consulaires : passeports, visas, légalisations et assistance consulaire – Protocole du Gouvernement (en concertation avec le Ministère d'État pour le volet des cérémonies publiques).
2. Politique européenne – Coordination de la politique européenne entre les départements ministériels – Coordination de la transposition et de l'application du droit de l'Union européenne – Comité interministériel de coordination de la politique européenne (CICPE) – Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière (CICT) – Coopération institutionnalisée de la Grande Région – Maison de la Grande Région.
3. Relations économiques internationales – Organisations économiques multilatérales – Politique commerciale internationale – Diplomatie économique – Coordination en matière de mise en œuvre des sanctions internationales – Sécurité économique (volet international et européen).
4. Siège des institutions, d'organismes européens et internationaux – Politique du siège – Comité de Coordination pour l'Installation d'Institutions et d'Organismes européens.
5. Promotion et prospection économiques – Promotion du commerce extérieur – Prospection des investissements (en concertation avec le Ministère de l'Économie, le Ministère des Finances et le Ministère d'État) – Présidence du Trade and Investment Board (TIB) (compétence partagée avec le Ministère de l'Économie), Présidence du Trade and Investment Steering Committee (TISC) – Coordination TISC, TIB – Missions économiques – Foires et salons spécialisés à l'étranger – Encadrement des activités internationales des entreprises luxembourgeoises – Instruments financiers de promotion des exportations – Administration et animation du réseau des Luxembourg trade and investment offices (LTIO) – Coordination et financement du volet prospection de Luxinnovation – Instruments financiers de promotion des exportations – Contrôle des exportations, des importations et du transit – OCEIT – GIE Expositions universelles.
6. Coordination et mise en œuvre de la politique de coopération au développement et d'action humanitaire – Coordination de l'aide publique au développement luxembourgeoise – Coordination et mise en œuvre du volet international des Objectifs de développement durable – Banque européenne d'investissement (volet BEI Monde) – Banques multilatérales de développement (y compris Fonds monétaire international et Banque mondiale) (volet coopération au développement) – Gestion des mandataires des projets et programmes bilatéraux – Relations avec les organisations non gouvernementales – Relations avec les organisations européennes et multilatérales

de développement et d'action humanitaire – Comité interministériel pour la coopération au développement.

II. Défense

1. Politique générale de défense et politique de coopération internationale en matière de défense – Planification stratégique de l'effort de défense – Planification et suivi des déploiements au sein des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise – Développement de capacités de défense nationales et multinationales dans les domaines terrestre, aérien, espace et cyber destinées à des fins militaires ou à double usage – Soutien au développement d'une approche pangouvernementale de l'effort de défense en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Protection nationale ainsi que les ministères et autorités concernés, notamment le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.
2. Armée: Défense du territoire national – Assistance en cas de catastrophes – Participation à la défense commune dans le cadre d'organisations internationales – Participation à des opérations de gestion des crises et à des missions d'aide humanitaire – Participation à la vérification et au contrôle de l'exécution des traités internationaux en matière de contrôle de l'armement – Modernisation des infrastructures et des équipements – Rôle social – Reconversion des soldats volontaires – Juridictions militaires – Ordres militaires – Anciens combattants – Relations avec les instances militaires alliées et partenaires – Sports militaires.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTÉRIEURES

1. Affaires communales : Législation communale – Conseil au secteur communal – Surveillance de la gestion communale, y compris la surveillance de la gestion des syndicats de communes et des établissements publics placés sous la surveillance des communes – Plateforme e-MINT – Élections communales – Finances communales – Subventions aux communes – Conseil supérieur des finances communales – Contrôle des budgets et des comptes des entités du secteur communal – Statut de l'élu local – Formation continue de l'élu local – Comité de déontologie de l'élu local – Commission centrale – Impôt foncier – Impôt à la mobilisation de terrains – Registre national des bâtiments et des logements et de l'impôt sur les logements inoccupés – Sanctions administratives communales – Cartes de priorité et d'invalidité – Ordres nationaux du secteur communal – Examens et formation du personnel communal – Fusions de communes – Caisse de Prévoyance des Fonctionnaires et Employés communaux – Syndicat des eaux avec participation de l'État (compétence partagée avec le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité) – Commission de classement dans le domaine de l'enseignement musical.
2. Aménagement communal et développement urbain : Législation – Politique générale de l'aménagement communal et du développement urbain – Coordination générale de l'action des communes dans le cadre de l'aménagement communal et du développement urbain – Assistance et conseil des communes dans l'application et la mise en œuvre de la loi concernant l'aménagement communal et le développement urbain – Plateforme de concertation PAP – Promotion des objectifs d'un urbanisme durable – Information et formation des acteurs de l'aménagement communal – Commission d'aménagement – Remembrement ministériel.
3. Sécurité civile – Services de secours : Politique générale de la sécurité civile – Stratégie et gouvernance LU Alert – Conseil supérieur de la sécurité civile – Plan national d'organisation des secours (PNOS) – Agréments des organismes formateurs en matière de secours et des associations et organismes de secours ayant pour objet la sécurité civile – Plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophes – Communes résilientes – Relations internationales et européennes en matière de sécurité civile (Conseil Justice et Affaires intérieures de l'Union européenne, volet sécurité civile) – Union Civil Protection Mechanism (UCPM) – Surveillance de l'établissement public « Corps grand-ducal d'incendie et de secours » (CGDIS).
4. Sécurité intérieure – Politique générale de sécurité intérieure – Police grand-ducale – Inspection générale de la Police – Législation relative à la Police et à l'Inspection générale de la Police, Visupol, Comité ministériel du renseignement – Comités de concertation régionaux – Relations internationales : Politique européenne de sécurité intérieure (Conseil Justice et Affaires intérieures de l'Union européenne/Conseil Schengen) – Politique de coopération policière européenne et internationale.
5. Immigration : Politique générale en matière d'immigration et d'asile – Libre circulation des personnes et immigration : Entrée et séjour des étrangers – Protection internationale et protection temporaire – Coordination des frontières extérieures – Retour des personnes en situation irrégulière – Octroi du statut d'apatride – Titres de voyage pour étrangers – Politique européenne (Conseil Justice et Affaires intérieures de l'Union européenne – Conseil Schengen) et relations internationales en matière d'immigration et d'asile – Aspects externes de la migration – Centre de Rétention – Maison retour.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA VITICULTURE

I. Agriculture, Alimentation et Viticulture

1. Politique agricole nationale et communautaire – Développement économique des secteurs agricole et agroindustriel – Gestion durable de l'espace rural – Mesures agro-environnementales – Amélioration des espèces animales et végétales – Protection des cultures agricoles végétales – Autorisation et contrôle des semences – Autorisation et contrôle des produits phytopharmaceutiques – Autorisation et contrôle des fertilisants – Laboratoire de Contrôle et d'Essais de l'ASTA ; Centre de compétence pour l'étude et la cartographie des sols liés à l'agriculture et à la forêt en relation avec leurs fonctions et leur qualité – monitoring et gestion durable des sols agricoles ; Service météorologique pour le secteur agricole – Système de conseil agricole – Innovation et recherche au service du secteur agricole (PEI) – Fonds d'orientation économique et sociale pour l'agriculture – Fonds européens agricoles FEAGA/FEADER/SMP/FEAMP – Statistiques agricoles – Comptes économiques de l'agriculture – Chambre d'Agriculture.
2. Viticulture et promotion des produits viticoles, de leur qualité et de l'œnotourisme – Laboratoire œnologique; Fonds de Solidarité viticole; AOP Moselle luxembourgeoise; Commission de Promotion des Vins, des Vins mousseux et des Crémants de Luxembourg.
3. Horticulture – Plan d'action maraîchage – Promotion du urban gardening – LUGA 2025 (Luxembourg Urban Gardening).
4. Développement rural – Initiative LEADER – Développement villageois – Parcs naturels (volets agricole, alimentaire et développement rural et villageois) – Réseau national de la PAC.
5. Politique de l'alimentation – Promotion d'une production agricole et alimentaire durable et de qualité – Labels de qualité – Promotion de l'agriculture durable – Plan d'action agriculture biologique – Contrôle de la qualité – AOP/IGP/STG, mentions d'origine des produits agricoles et alimentaires et normes de commercialisation des produits agricoles, viticoles et spiritueux – Lutte contre le gaspillage alimentaire.
6. Surveillance de la chaîne alimentaire – Contrôle officiel de la production, transformation, distribution des produits de la chaîne alimentaire pour assurer la sécurité chimique, biologique et physique des produits primaires, aliments pour animaux, denrées alimentaires d'origine animale et végétale, sous-produits d'origine animale, améliorants alimentaires, matériaux en contact avec les denrées alimentaires et organismes génétiquement modifiés, contrôle de l'étiquetage et de l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires.
7. Contrôle analytique de la chaîne alimentaire et de la santé animale – Analyses et expertises analytiques dans le domaine de la santé et du bien-être animal, de la sécurité des denrées alimentaires et aliments pour animaux, matériaux destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires et autres biens de la chaîne alimentaire.
8. Contrôle du bien-être animal et de la surveillance de la santé animale suivant l'approche «One health». Contrôle du bien-être animal au niveau des différentes activités impliquant des animaux: détention, transport, vente, donation, adoption, commerce, élevage, centres de rassemblement, foires, laboratoires de recherche, abattage Programmes de prévention des maladies animales, programmes d'épidémiologie-surveillance des maladies animales et programmes d'éradication des

maladies à déclaration obligatoire, programmes de surveillance des autres maladies animales et zoonotiques, mise en place de plans d'urgence, mise en place des campagnes de vaccination, certifications des échanges et mouvements intracommunautaires, certification des exports vers des pays tiers.

9. Politique communautaire de la pêche.
10. Promotion de l'élevage des animaux de rente en plein air dans le respect des conditions sanitaires et du bien-être animal.
11. Relations avec les enceintes internationales et européennes en matière de politique agricole, de pêche, de variétés végétales, de sécurité alimentaire, de santé animale, «One health» et de santé végétale (COM, FAO, AEC, OCVV, OMSA, OMS, IPPC, EFSA, EMA, ECHA, ECDC, Codex alimentarius, Conseil de l'Europe, HADEA, OCDE).
12. Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) – Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (ALVA) – Service d'Économie rurale (SER) – Institut viti-vinicole (IVV) – Office national du Remembrement (ONR).

II. Protection des consommateurs

1. Coordination générale de la politique à l'égard des consommateurs – Stratégie nationale en faveur des consommateurs – Politique de protection juridique des consommateurs, promotion et défense des intérêts économiques des consommateurs – Politique de la consommation dans le marché intérieur et au niveau national – Politique d'inclusion des consommateurs vulnérables et de

l'accessibilité de l'information à l'égard des consommateurs – Formation, information et sensibilisation en matière de droit de la consommation (professionnels et consommateurs) – Chartes de qualité des produits et des services à l'égard des consommateurs – Habitudes de consommation – Introduction du recours collectif au Luxembourg.

2. Code de la consommation : Coordination législative – Application du Code de la Consommation et des sanctions – Contrôles en matière de droits des consommateurs (actions en cessation/en interdiction) – Contrôle de l'affichage des prix dans les commerces sur place et en ligne – Surveillance des pratiques commerciales et prise en charge des plaintes et dénonciations d'infractions en matière de droits des consommateurs – Coordination entre et coopération avec les autorités nationales – Contrôle des intermédiaires de crédit à la consommation.
3. National Enforcement Body (NEB) – Droits des voyageurs
4. Consommation responsable et production durable : sensibilisation et promotion active du «conscious consuming».
5. Relations nationales avec les organisations de protection des consommateurs – Relations avec le Centre européen des consommateurs (CEC) – Relations avec l'Union luxembourgeoise des consommateurs (ULC) – Relations avec les entités qualifiées en charge de la médiation en matière de droit de la consommation – Conseil de la consommation.
6. Relations avec les enceintes internationales et européennes en matière de politique de la consommation : COM, CPC, CPN, ICPEN, ISO COPOLCO, OECD, UNCTAD.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

1. Politique culturelle nationale – Protection du patrimoine culturel – Politique architecturale – Préservation des paysages – Promotion de la création artistique – Industries créatives – Aides de soutien pour artistes professionnels indépendants et intermittents du spectacle – Appels à projets, concours, commandes et prix culturels – Promotion des artistes, acteurs et structures culturels – Suivi du développement culturel régional – Observatoire de la Culture – Mécénat culturel – Congé culturel – Médiation culturelle – Favorisation de l'accès à la culture.
2. Fonds social culturel – Fonds pour le patrimoine architectural.
3. Coordination interministérielle en matière culturelle – Conseil national du livre – Conseil supérieur des bibliothèques – Conseil national des archives – Commission pour le patrimoine culturel – Commission de circulation des biens culturels – Commission consultative concernant les aides de soutien pour les artistes professionnels indépendants et les intermittents du spectacle, les demandes en obtention d'une bourse d'aide à la création artistique et au développement professionnel des artistes et les demandes en obtention d'une bourse de relèvement – Commission nationale pour la coopération avec l'UNESCO.
4. Mise en œuvre et suivi du Plan de développement culturel (2018-2028).
5. Promotion de la langue luxembourgeoise – Développement et coordination de l'implémentation du plan d'action pour la promotion de la langue luxembourgeoise – Organisation d'activités autour de la langue luxembourgeoise – Commissaire à la langue luxembourgeoise – Centre pour le luxembourgeois (Zenter fir d'Lëtzebuergers Sprooch) – Conseil permanent de la langue luxembourgeoise.
6. Politique et stratégie culturelle internationale et européenne – Coopération culturelle bilatérale, internationale et multilatérale (UE, Conseil de l'Europe, UNESCO, EUNIC) – Coopération culturelle transfrontalière et Grande Région – Creative Europe Desk Luxembourg, Culture – Institut européen des itinéraires culturels.
7. Coordination des instituts culturels de l'État: Archives nationales, Bibliothèque nationale du Luxembourg, Centre national de l'audiovisuel, Centre national de littérature, Institut national pour le patrimoine architectural, Institut national de recherches archéologiques, Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art, Musée national d'histoire naturelle.
8. Gouvernance et relations avec les établissements publics : Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain Musée d'art moderne Grand-Duc Jean (Mudam), Centre culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster, Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte (Philharmonie), Centre de musiques amplifiées (Rockhal), Espace culturel des Rotondes, Kultur|lx – Arts Council Luxembourg, Théâtre national du Luxembourg (TNL), Trois C-L – Maison pour la Danse, Fonds culturel national et Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (Film Fund) (en concertation avec le Ministère d'État).
9. Gouvernance et relations avec les structures paraétatiques ou exerçant des activités de service public: Luxembourgticket GIE, Institut Pierre Werner, Fondation Musée National de la Résistance, Institut grand-ducal, Cultur'all, Centre européen de géodynamique et de séismologie, Centre des monuments du Grand-Duché de Luxembourg et Villa Louvigny.
10. Relations avec les structures culturelles associatives de la scène libre ou communales (agréments, conventions).

MINISTÈRE DE LA DIGITALISATION

1. Politique générale en matière de digitalisation de l'administration publique, des démarches administratives et des initiatives de digitalisation engagées par l'État.
2. Coordination et suivi de la politique transversale en matière des données du secteur public.
3. Coordination et suivi de la politique transversale en matière de services électroniques d'identification, d'authentification et de confiance (eIDAS).
4. Incert GIE.
5. Haut-comité de la transformation digitale.
6. Développement et suivi d'une stratégie nationale des données et suivi des initiatives en matière de Cloud Souverain (compétences partagées avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, le Ministère de l'Économie et le Ministère d'État).
7. Développement et suivi d'une stratégie nationale des technologies quantiques (compétence partagée avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, le Ministère de l'Économie et le Ministère d'État).
8. Développement et suivi d'une stratégie nationale dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) (compétence partagée avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, le Ministère de l'Économie et le Ministère d'État).
9. Coordination de la mise en place d'un catalogue des données du secteur public y compris les données ouvertes.
10. LuxConnect (cotutelle avec le Ministère d'État).
11. Inclusion numérique.
12. Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE).
13. Recherche de solutions digitales afin de promouvoir les simplifications administratives, de synergies entre les différentes administrations de l'État et optimisation de leurs échanges d'informations.
14. Coordination des mesures visant la simplification des procédures administratives et la numérisation des services, y compris l'harmonisation des procédures de consultation publique.
15. Gestion journalière du centre de conférences du Gouvernement (Château de Senningen, en concertation avec le Ministère d'État).
16. Commissariat du Gouvernement à la protection des données auprès de l'État.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

I. Économie

1. Politique économique générale – Compétitivité et croissance – Marché intérieur – Politique industrielle – Statistiques et études économiques, sociales, environnementales, démographiques et sciences des données – Semestre européen, PNR – Comité économique et financier national (en concertation avec le Ministère des Finances) – Comité de politique économique (UE, OCDE), OCDE (EDRC) – Conseil Compétitivité – Observatoire de la Compétitivité – Conseil national de la productivité – Prospective à moyen et long terme – Relations avec la Chambre des métiers et la Chambre de Commerce – Société Nationale de Crédit et d'Investissement – STATEC – Statec Research asbl – POST Luxembourg – Luxtrust Development S.A.
2. Politique générale d'entreprise – Attraction, rétention et développement de talents (coordination) – Responsabilité sociale des entreprises – NCP OCDE – Comité de Conjoncture.
3. Développement et diversification économiques – Politique de développement et de diversification économiques (en concertation avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur pour le volet prospection internationale) – Présidence du Trade and Investment Board (compétence partagée avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur) – Mise en œuvre de plans d'actions, promotion et suivi des secteurs «Cleantech», économie circulaire et économie du partage, «Automobility», «Healthtech», «Logistique et chaînes d'approvisionnement», «Space» et «Automotive» – Promotion du Secteur «ICT» – Start-Up Nation – Promotion de l'écosystème des start-ups Infrastructures informatiques HPC – Haut Comité industrie
- Financement des entreprises, coordination des régimes d'Aides d'État, notifications SANI – Aides à l'investissement productif, Aides à finalité régionale, Aides aux entreprises innovantes et start-ups, Aides à la recherche et développement et à l'innovation, Aides à l'investissement de protection de l'environnement et d'utilisation rationnelle de l'énergie – Pacte climat pour entreprises – Élaboration et mise en œuvre du plan sectoriel des zones d'activités économiques (PSZAE), planification, gestion de zones d'activités économiques – Politique de répartition géographique nationale et régionale des activités économiques, notamment sectorielles (en collaboration avec le Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire) – Structures d'accueil publiques et privées pour entreprises – Technoport S.A. – FEDER – Politique de développement économique régional.
4. Développement de nouveaux marchés, qualité et réglementation – Coordination et suivi de la politique horizontale du marché intérieur de l'UE – SOLVIT – Test de proportionnalité pour professions réglementées – Commerce électronique, archivage électronique, signature électronique – Sécurité de l'information – Sensibilisation aux risques, menaces et vulnérabilités du secteur privé – Incert – Luxembourg House of Cybersecurity GIE – CIRCL – NC3 Cybersecurity Competence Center – Accréditation, normalisation, métrologie, confiance numérique, surveillance du marché des produits non alimentaires – ILNAS – OLAS – Agence pour la Normalisation et l'Économie de la Connaissance (ANEC) – Législation en matière de Concurrence – Autorité de la concurrence – Médiateur de la Consommation.

5. Recherche et innovation – Politique d’innovation – Transformation digitale des entreprises – Élaboration d’un plan d’action au niveau national en matière d’intelligence artificielle (IA) (en concertation avec le Ministère d’État, le Ministère de la Digitalisation et le Ministère de la Recherche et de l’Enseignement supérieur), Technologies quantiques (en concertation avec le Ministère d’État, le Ministère de la Digitalisation et le Ministère de la Recherche et de l’Enseignement supérieur) – Économie numérique – Coordination nationale en matière de politique de recherche et d’innovation (compétence partagée avec le Ministère de la Recherche et de l’Enseignement supérieur) – Politique en matière de recherche et d’innovation privée – Transfert technologique et valorisation des résultats de la recherche publique (compétence partagée avec la Ministère de la Recherche et de l’Enseignement supérieur) – Création d’entreprises innovantes (start-up, spin off, spin-out) – Coopération RDI internationale: EUREKA – Partenariats RDI public-privés – Pôles d’innovation et centres de compétences – Projets IPCEI – Partenariats de recherche: Luxinnovation GIE – Digital Tech fund – Neobuild GIE – Incert GIE (tutelle) – Luxprovide (compétence partagée avec le Ministère de la Recherche et de l’Enseignement supérieur) – Terra Matters GIE.
6. Propriété intellectuelle – Politique générale en matière de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles, droits d’auteur et droits voisins): Législation – Coordination interministérielle – Coordination intersectorielle – Promotion – Sensibilisation – Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg GIE (IPII) – Politique communautaire et internationale en matière de propriété intellectuelle – OBPI – EUIPO – Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle – OEB – OMPI.

7. Politique et stratégie spatiale – Politique spatiale aux plans européen et international – Législation et autorisations des activités spatiales, recherche et développement privé en matière de sciences et technologies spatiales: mise en œuvre, coordination des relations avec l’Agence spatiale européenne – Réglementation spatiale nationale et internationale – Spaceresources.lu, Luxembourg Space Agency Foundation – Space fund.
8. Affaires maritimes – Législation de la navigation maritime – Navigation de plaisance – Commissariat aux affaires maritimes – Cluster maritime.
9. Sécurité économique – Filtrage des investissements étrangers – Sensibilisation des entreprises luxembourgeoises en matière de gestion des risques – Groupe de travail de coordination interministérielle en matière de sécurité économique.
10. Promotion de l’image de marque du Luxembourg à l’étranger.

II. PME – Petites et moyennes entreprises

1. Politique générale des petites et moyennes entreprises (Classes moyennes) – Politique générale de promotion des PME – Promotion de l’esprit d’entreprise – Sustainable entrepreneurial schools – Jonk Entrepreneuren Letzebuerg (JEL) – Politique en faveur du commerce, de l’artisanat, secteur horeca et de certaines professions libérales – Industries créatives – Plan d’action PME – Haut comité pour le soutien des PME et de l’entrepreneuriat – Pakt Pro-commerce et Pakt Pro-Artisanat – Transformation digitale des PME – SME Envoy – Aides d’État en faveur des PME – Droit d’établissement et

autorisations d'établissement – réglementation concernant les pratiques commerciales et la concurrence déloyale – Ventes réglementées – Heures de fermeture des magasins de détail – Foires et expositions professionnelles – Relation avec le House of Entrepreneurship – Luxembourg for Shopping GIE – Observatoire National des PME GIE.

III. Énergie

1. Coordination nationale en matière de politique énergétique – Combustibles solides, liquides et gazeux – Produits pétroliers – Énergie électrique – Gaz naturel – Hydrogène – Sécurité d'approvisionnement énergétique – Instruments économiques et fiscaux à caractère énergétique (en concertation avec le Ministère des Finances) – Cadre politique et réglementaire de l'économie circulaire et de la productivité des ressources – Plan national de l'énergie et du climat – Électromobilité – Promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables – Promotion des activités et des technologies énergétiques – Aides opérationnelles en matière énergétique – Énergies renouvelables – Utilisation rationnelle de l'énergie et efficacité énergétique – Audit énergétique – Accords volontaires – Digitalisation du secteur – Infrastructures énergétiques et bâtiments intelligents et économes en ressources – Promotion des économies d'énergies, des énergies nouvelles et renouvelables pour les personnes privées et les communes – Mesures de sensibilisation, d'information, de formation et de conseil dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables – Formation continue dans le domaine de l'énergie dans le secteur des bâtiments (en concertation avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse) – Construction durable.

2. Aides à l'investissement en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables – Aides à la recherche, au développement et à l'innovation dans les domaines de l'énergie et de l'économie circulaire.
3. ENCEVO S.A. – ENOVOS S.A. – CREOS S.A. – Société Électrique de l'Our S.A. (SEO) – Sudcal S.A. – Agence de l'Énergie S.A. (Energieagence) – Klima-Agence GIE – Pacte climat pour entreprises – Conseil National pour la Construction durable.
4. Relations internationales (en concertation avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur) – Conseil Énergie (IEA, IRENA) – Coordination de la politique gouvernementale en matière d'énergie nucléaire, y inclus dans le cadre des WENRA, EURATOM, ENSREG, OECD (AEN) et HERCA.
5. Fonds Climat et Énergie (compétence partagée avec le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité pour les volets panneaux photovoltaïques et bornes électriques, projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique – volet international, mesures de coopération dans le domaine des énergies renouvelables UE, mécanisme de compensation, construction et habitat durables).

IV. Tourisme

1. Politique générale du tourisme de loisir – Politique générale du tourisme des business events – Coordination de la mise en œuvre du cadre stratégique pour le développement du secteur du tourisme de loisirs et des business events – Politique de promotion touristique nationale et internationale – Missions, actions et événements de promotion touristique nationales et

internationales – Tourisme actif, dont infrastructures (sentiers pédestres, pistes cyclables, VTT) – Digitalisation du secteur touristique – Aides d'État pour infrastructures touristiques – Aides à l'investissement et au fonctionnement pour les acteurs œuvrant dans l'intérêt du tourisme (communes, syndicats d'initiative, ententes de syndicats d'initiative et autres asbl) – Classification des hébergements touristiques – Labels et logos touristiques

2. Luxembourg for Tourism GIE (Lft) – Offices régionaux du tourisme – Société immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg S.A. (SIPEL S.A.) – Luxexpo The Box S.A. – Luxembourg Congrès S.A. – Luxembourg Convention Bureau GIE – Musée européen Schengen – Musée A Possen – Entente touristique de la Moselle.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

1. Attributions relatives à la politique nationale en matière de l'éducation formelle et non formelle, de l'enseignement musical, de l'apprentissage par le numérique et de l'aide à l'enfance et à la famille.
2. Enfance – Politique générale de l'enfance et de l'éducation non formelle – Promotion de l'éducation non formelle – Développement des structures de l'éducation non formelle (services d'éducation et d'accueil, assistants parentaux, mini-crèches) du secteur de l'éducation et de l'accueil – Développement de la qualité des structures de l'éducation non formelle – Gestion, suivi et contrôle d'agréments et de conventions – Contrôle et développement du système de financement des structures de l'éducation non formelle (Chèque service accueil) – Contrôle réglementaire et gestion des plaintes/réclamations.
3. Enseignement musical – Développement de l'offre en matière d'enseignement musical – Coordination pédagogique et culturelle de l'enseignement musical dans les structures scolaires, les services d'éducation et d'accueil, les écoles de musique et les conservatoires – Commissariat à l'enseignement musical.
4. Enseignement fondamental – Politique générale de l'enseignement fondamental – Développement de l'offre de l'école fondamentale publique – Service ressources pour les directions de l'enseignement fondamental et des écoles – Planification et attribution des ressources financières et humaines de l'enseignement fondamental – Contrôle de la qualité de l'enseignement – Écoles de l'enseignement fondamental, classes étatiques, directions de l'enseignement fondamental, Collège des directeurs.
5. Enseignement secondaire – Politique générale de l'enseignement secondaire – Développement de l'offre des enseignements secondaires général, classique et de l'offre internationale publics – Service ressources pour les directions des lycées et des établissements scolaires – Planification et attribution des ressources financières et humaines de l'enseignement secondaire – Contrôle de la qualité des enseignements – Lycées, directions des lycées, Collèges des directeurs – Définition et délivrance de diplômes nationaux.
6. Formation professionnelle – Politique générale de la formation professionnelle et du Lifelong learning – Formation professionnelle de base et initiale (élaboration, suivi et assurance qualité) – Brevet de maîtrise – Formations professionnelles supérieures (en concertation avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur) – Formation professionnelle continue (dont accès collectif et individuel) – Agrément des organismes de formation professionnelle continue et assurance qualité – INFPC – Formation d'initiation socio-professionnelle – 2e voie de qualification en matière de formation professionnelle – Mesures de formation anti-chômage – Formation professionnelle de reconversion, d'upskilling et de reskilling – Établissements de l'enseignement secondaire, Centres nationaux de formation professionnelle continue (CNFPC), Groupe de pilotage de la formation professionnelle, relations avec les chambres professionnelles et patronales – Définition et délivrance de diplômes nationaux – Validation des acquis de l'expérience – Stratégie des compétences – Coordination des actions de promotion et d'orientation vers la formation professionnelle initiale.

7. Jeunesse – Politique générale de la jeunesse – Rapport national sur la jeunesse, Plan d'action pour la jeunesse, Conférence nationale des élèves du Luxembourg (CNEL), Conférence générale de la jeunesse du Luxembourg (CGJL) – services pour jeunes, maisons de jeunes – Service national de la jeunesse (SNJ), accueil au pair – Lutte contre le « cybermobbing/ cyberharcèlement » à l'égard d'enfants et de jeunes – BeeSecure – Base nautique de Lultzhausen (compétence partagée avec Ministère des Sports).
8. Logements pour jeunes et internats – Développement de concepts de logements pour jeunes avec et sans encadrement éducatif spécifique – Conception de nouveaux internats et développement des concepts existants – Contrôle des tarifs et des pratiques éducatives.
9. Aide, soutien et accompagnement dans l'enseignement secondaire, participation des élèves, activités périscolaires et éducation non formelle au sein des lycées – Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS), Services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires dans les lycées (SePAS), services socio-éducatifs (SSE), internats scolaires, aides financières.
10. Orientation scolaire – Maison de l'orientation (MO) – Service ressources des cellules d'orientation dans les lycées – Gestion de la cohérence des offres d'orientation – Relations avec le Ministère du Travail et l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).
11. Garantie pour la jeunesse (Volet Jeunesse) – Développement des Antennes locales pour jeunes du SNJ et suivi du projet Outreach – Gestion et élaboration des activités proposées dans le cadre du Service volontaire pour jeunes.
12. Inclusion – Politique générale et promotion de l'éducation inclusive – Développement de la qualité du dispositif de prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques – Pilotage et suivi de l'implémentation du système d'inclusion par le Service de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques à tous les niveaux scolaires – Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée et Collège des directeurs, Équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques (ESEB) Instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) et Assistants pour élèves à besoins éducatifs spécifiques (A-EBS) – Commission nationale d'inclusion (CNI), Commission d'inclusion à l'enseignement fondamental (CI), Commission d'inclusion (CI) et Commission des aménagements raisonnables (CAR) au niveau de l'enseignement secondaire – Coordination avec les gestionnaires des Centres socio-thérapeutiques et les Centres psychothérapeutiques – Service national de l'éducation inclusive (SNEI).
13. Aide à l'enfance et à la famille – Développement du secteur de l'Aide à l'enfance et à la famille – Gestion et contrôle d'agréments et de conventions avec les gestionnaires privés, internats, accueil en famille – l'Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse (AITIA), Centre socio-éducatif de l'État (CSEE), Unité de sécurité – Office national de l'enfance (ONE).
14. Droits de l'Enfant – Politique transversale en matière de droits de l'enfant, relations avec l'Ombudscomité pour les droits de l'enfant (ORK) – Coordination d'un plan d'action national en matière des droits de l'enfant.
15. Adoptions – Autorité centrale en matière d'adoption au Luxembourg, service de l'adoption.

16. Politique générale de la formation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie – Développement de formations initiales et continues – École nationale pour adultes (ENAD) – Définition et délivrance de diplômes nationaux dont le DAES – Institut national des langues Luxembourg (INLL) – Université populaire (Unipop) – Digital Learning Hub (DLH) – Relations avec l'Agence nationale pour le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (ANEFOR) – Reconnaissance des diplômes.
17. Apprentissage par le numérique – Développement et implémentation de la stratégie nationale d'éducation par les médias et aux médias et accès aux ressources numériques tout au long de la vie – Développement de l'utilisation pédagogique des technologies d'information et de communication – Élaboration de contenus pédagogiques numériques – Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), Centre de gestion informatique de l'éducation (CGIE).
18. Gouvernance de l'Éducation nationale – Consultation des acteurs scolaires et de la société civile dans l'élaboration de la politique éducative et de la promotion de la qualité scolaire – Conseil national des programmes (CONAP), Conseil supérieur de l'Éducation nationale (CSEN), CGJL – Représentation nationale des parents (RNP), Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS), Service de la médiation scolaire.
19. Développement de la qualité et de l'innovation pédagogique – Politique générale en matière d'élaboration des programmes nationaux, des méthodes, des contenus des enseignements et de matériels didactiques – Développement de la qualité du système éducatif – Évaluation des pratiques éducatives, pédagogiques et socio-thérapeutiques – Promotion et coordination des initiatives pédagogiques et de la recherche au sein des écoles – Promotion de l'esprit entrepreneurial, de l'éducation financière, des métiers et des professions à l'école – Statistiques et analyses, SCRIPT.
20. Organisation de l'insertion professionnelle du personnel éducatif et enseignant et de formations continues pour le personnel – Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) – Coordination des actions de promotion et d'orientation vers la formation professionnelle initiale.
21. Éducation au Développement durable (Bildung für nachhaltige Entwicklung) (en concertation avec le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité).
22. Institutions et services transversaux – Coordination des politiques éducatives et gestion des projets – ONEJQS – Service de la scolarisation des enfants étrangers – Relations de l'État avec les écoles privées – Relations avec des organismes comme la Fondation Zentrum für politisch Bildung, le Luxembourg Science Center de Differdange, la Fondation UP.
23. Service de la restauration scolaire et universitaire Restopolis – Promotion d'une alimentation saine et équilibrée par la restauration scolaire et universitaire – Exploitation de la restauration scolaire dans l'enseignement secondaire et universitaire – Promotion dans la restauration scolaire et universitaire d'aliments sains et riches en avantages nutritionnels, issus de pratiques de production alimentaire durables et à faible impact environnemental.

24. Accueil et intégration scolaires – Politique générale de l'intégration et de l'interculturalité dans les secteurs de l'éducation – Pilotage des offres scolaires d'intégration – Soutien et appui des élèves nouvellement arrivés.
25. Attributions administratives – Finances et budget, répartition des ressources budgétaires – Infrastructures scolaires et ASFT – Planification et réalisation de nouveaux projets de moindre envergure – Identification de terrains constructibles en collaboration avec les communes – Détermination des besoins en infrastructures (plans directeurs) – Acquisition d'équipements spéciaux mobiles, Cellule infrastructures ASFT (fondée sur la loi réglant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique), gestion des infrastructures et équipements – Service des ressources humaines (administration du personnel), recrutement et gestion du personnel – Coordination des affaires juridiques – Service communication et relations avec la presse – Relations institutionnelles et participation aux organismes internationaux – Relations internationales.

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES GENRES ET DE LA DIVERSITÉ

1. Coordination des politiques nationale et internationale en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et de la non-discrimination entre les sexes – Coordination du Plan d'action national en matière d'égalité des femmes et des hommes.
2. Coordination des politiques nationale et internationale en faveur des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTIQ+) – Coordination du Plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBTI.
3. Intégration de la dimension du genre dans les actions politiques en partenariat avec les départements ministériels concernés.
4. Coordination des politiques de lutte contre toutes formes de violence basée sur le genre.
5. Comité interministériel de l'égalité des femmes et des hommes – Comité interministériel pour la promotion des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes – Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence – Comité Prostitution – Comité pour actions positives dans les entreprises du secteur privé.
6. Élaboration de la législation et mise en œuvre d'actions de promotion en faveur de l'égalité des genres et de la diversité – Charte de la diversité.
7. Observatoire de l'égalité entre les genres.
8. Formations en matière d'égalité entre les genres et de diversité.
9. Comité du Travail féminin.
10. Gestion des services œuvrant dans l'intérêt de l'égalité des femmes et des hommes et des services œuvrant dans l'intérêt de la communauté LGBTIQ+.
11. Relations avec les organismes nationaux et internationaux œuvrant dans l'intérêt de l'égalité entre les genres et la diversité.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITÉ

1. Politique générale et coordination interministérielle dans les domaines de l'environnement, de l'eau, du climat, de la biodiversité et du développement durable: Plan national pour un développement durable – Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) – Conseil supérieur pour le Développement durable – Coordination nationale en matière de lutte contre le changement climatique – Stratégie d'adaptation aux changements climatiques – Plateforme pour l'action climat et la transition écologique – Observatoire de la politique climatique – Responsabilités environnementale et nucléaire.
2. Politique européenne et internationale (en concertation avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur): Coordination en matière d'environnement, de biodiversité, de climat et de développement durable – Suivi des négociations internationales en matière de lutte contre le changement climatique – Financement climatique international (en coordination avec le Ministère des Finances) Green climate fund (compétence partagée avec le Ministère des Finances) – Global Biodiversity Framework Fund – Conseil Environnement – Agence européenne de l'environnement (AEE) – Agence européenne des produits chimiques (ECHA) Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).
3. Surveillance du domaine de l'environnement – Sensibilisation, information, formation et conseil dans les domaines de l'environnement, du climat et du développement durable – Éducation au Développement durable – Bildung für nachhaltige Entwicklung (en concertation avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse).
4. Prévention des pollutions et nuisances – Protection de l'environnement humain et naturel – Protection de l'atmosphère – Établissements classés – Émissions industrielles – Émissions de gaz à effet de serre – Pacte climat avec les communes – Pacte climat pour entreprises – Gestion du système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre – Promotion des économies d'énergies, des énergies nouvelles et renouvelables pour les personnes privées et les communes – Fonds Climat et Énergie (compétence partagée avec le Ministère de l'Économie pour les volets panneaux photovoltaïques et bornes électriques, projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique – volet international, mesures de coopération dans le domaine des énergies renouvelables, mécanisme de compensation, construction et habitat durables) – Lutte contre le bruit – Prévention et gestion des déchets – Protection, gestion durable et assainissement des sols.
5. Protection des ressources naturelles – Zones protégées – Restauration des écosystèmes et des services y liés – Coordination de la gestion des ressources naturelles – Sauvegarde, maintien et entretien des habitats naturels et des paysages – Gestion durable des forêts – Pacte Nature avec les communes – Stations biologiques – Détermination et contrôle de la qualité des ressources naturelles – Chasse.
6. Coordination de l'action gouvernementale dans l'intérêt d'une gestion durable et de la protection de l'eau – Politique de l'alimentation du pays en eau potable – Syndicat des eaux avec participation de l'État (compétence partagée avec le Ministère des Affaires intérieures) – Zones de protection de l'eau potable – Politique de l'épuration des eaux usées urbaines et industrielles – Entretien et renaturation des cours d'eau – Orientation de la politique de tarification de l'eau – Gestion des risques d'inondations – Prévision des crues – Pêche – Protection du milieu marin.

7. Coordination interministérielle en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets, plans et programmes – Audit écologique (EMAS) – Label écologique – Promotion des activités et des technologies écologiques – Instruments économiques et fiscaux dans les domaines de l'environnement, du climat et du développement durable – Finance durable, Sustainable Finance Initiative (compétence partagée avec le Ministère des Finances).
8. Gestion des Fonds spéciaux dans le domaine de l'environnement, du climat et du développement durable (Fonds pour la Protection de l'Environnement – Fonds Climat et Énergie – Fonds pour la Gestion de l'Eau – Fonds spécial de Pêche – Fonds spécial des Eaux frontalières).
9. Administration de la gestion de l'eau – Administration de l'environnement – Administration de la nature et des forêts.
10. Energieagence – Klima Agence.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES SOLIDARITÉS, DU VIVRE ENSEMBLE ET DE L'ACCUEIL

1. Politique familiale et bénévolat – Formation, médiation, consultation et assistance familiales – Prestations familiales – Caisse pour l'avenir des enfants – Bénévolat – Fonds pour le financement des infrastructures socio-familiales – Commission d'harmonisation – Commission paritaire.
2. Politique générale pour personnes âgées – Plan d'action national « bien vieillir » – Vieillessement actif – Maintien à domicile – Accueil et soins de jour et/ou de nuit – Plan démence – Plan national « fin de vie et soins palliatifs » – Tarification sociale – Gardes de nuit – Formations en soins palliatifs – Formations en psycho-gériatrie – Formations référent en matière de prévention et de lutte contre les infections et de respect des règles d'hygiène et sanitaires – Gestion et contrôle d'agréments et de conventions – Contrôle qualité des services pour personnes âgées – Registre des services pour personnes âgées – Conseil supérieur des personnes âgées – Commission permanente pour le secteur des personnes âgées – Service national d'information et de médiation dans le domaine des services pour personnes âgées – Personnes marginalisées vieillissantes – Établissement public « Centres, Foyers et Services pour personnes âgées » – Centre hospitalier neuro-psychiatrique/Services pour personnes âgées.
3. Politique générale pour personnes en situation de handicap – Coordination de l'action gouvernementale en faveur des politiques en matière de droits des personnes en situation de handicap – Plan d'action national de mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap – Comité interministériel pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap – Conseil supérieur des Personnes handicapées – Gestion et contrôle d'agréments et de conventions – Accessibilité – Office de la surveillance de l'accessibilité des produits et services (OSAPS) – Salariés handicapés – Ateliers protégés – Centre hospitalier neuro-psychiatrique/Services pour personnes en situation de handicap – Sensibilisation dans le domaine de l'inclusion des personnes en situation de handicap – Assistance personnelle et budget personnel – Gestion des demandes d'interprétation en langue des signes dans les relations des personnes malentendantes, sourdes ou privées de l'usage de la parole avec les administrations relevant de l'État – GIE « Centre de communication accessible à tous » (CCAT).
4. Politique générale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion liée au logement – Coordination des politiques de lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement – Coordination des politiques de lutte contre la pauvreté – Observatoire des politiques sociales – Plan d'action national pour la prévention et la lutte contre la pauvreté – Aide sociale – Aide alimentaire et assistance matérielle de base (Fonds social européen plus) – Aide financière pour ménages privés suite à une catastrophe naturelle – Gestion et contrôle d'agréments et de conventions – Surendettement – Structure d'hébergement d'urgence multifonctionnelle – Groupe permanent d'encadrement psycho-traumatologique – Fonds national de solidarité – Prestations du Fonds national de solidarité – Office national d'inclusion sociale.
5. Politique générale pour le vivre-ensemble interculturel – Plan d'action national du vivre-ensemble interculturel – Pacte citoyen du vivre-ensemble interculturel – Programme du vivre-ensemble interculturel – Pacte communal du vivre-ensemble interculturel – Conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel – Plan d'action national contre le racisme et la discrimination raciale – Fonds européen AMIF (Asile, Migration et Intégration).
6. Office national de l'accueil – Centres d'accueil pour demandeurs d'asile.

MINISTÈRE DES FINANCES

1. Budget de l'État – Politique et législation budgétaires – Inspection générale des Finances – Direction du Contrôle financier – Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg – Comité économique et financier national (compétence partagée avec le Ministère de l'Économie) – Relations avec le Conseil national des finances publiques.
2. Politique et législation financières.
3. Fiscalité nationale, européenne et internationale – Politique et législation fiscales – Administration des Contributions directes – Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA – Administration des Douanes et Accises.
4. Domaines de l'État – Administration du Cadastre et de la Topographie – Comité d'acquisition – Commission des loyers.
5. Financement de l'économie: Société nationale de Crédit et d'Investissement (compétence partagée avec le Ministère de l'Économie) – Office du Ducroire.
6. Comité du risque systémique.
7. Politiques budgétaire, financière et économique européennes et internationales.
8. Budget de l'UE – cadre financier pluriannuel (compétence partagée avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur) – Semestre européen (coordination et pacte de stabilité et de croissance) – Union économique et monétaire – Union bancaire – Union des marchés de capitaux – Ecofin – Eurogroup – Eurogroup working group – Comité économique et financier – Comité de politique économique – Comité des services financiers – Conseil de stabilité financière.
9. Mécanisme européen de stabilité – Fonds européen de stabilité financière.
10. Service de coordination anti-fraude (relations avec l'Office européen de lutte antifraude) – Sanctions financières européennes et internationales (compétence partagée avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur).
11. Banque européenne d'investissement (sauf volet BEI Monde) – Fonds européen d'investissement – Fonds européen pour les investissements stratégiques.
12. Fonds monétaire international – Banques multilatérales de développement et aide au développement (sauf volet coopération au développement) – Banque mondiale – International Finance Corporation – Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement – Banque asiatique de Développement – Banque africaine de Développement – Banque de Développement du Conseil de l'Europe – Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures.
13. Organisation de coopération et de développement économiques (pour les sujets budgétaires, financiers et fiscaux).
14. Accords internationaux de non-double imposition.
15. Trésorerie de l'État – Gestion financière – Dette publique – Garanties de l'État – Comptabilité de l'État – Caisse de Consignation – Participations de l'État.

16. Réglementation et supervision de la place financière –
Résolution bancaire – Protection des consommateurs, déposants
et investisseurs dans le domaine financier – Taxonomie et
labellisation des produits et services financiers – Luxflag.
17. Développement et promotion de la place financière – Haut
Comité de la Place Financière – Luxembourg for Finance –
Luxembourg House of Financial Technology.
18. Finance durable, y compris financement climatique et
microfinance – Sustainable Finance Initiative (compétence
partagée avec le Ministère de l'Environnement, du Climat et de
la Biodiversité) – Green Climate Fund (compétence partagée
avec le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la
Biodiversité).
19. Relations avec la Commission de surveillance du Secteur
Financier et le Commissariat aux Assurances.
20. Fonds de Garantie des Dépôts Luxembourg – Fonds de
Résolution Luxembourg.
21. Relations avec la Banque centrale du Luxembourg (en
concertation avec le Ministère d'État).
22. Relations avec la Banque et Caisse d'Épargne de l'État
(Commissaire de surveillance auprès de la BCEE).

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

1. Politique générale en matière de statut, de rémunération et de gestion du personnel de l'État.
2. Politique générale en matière de responsabilité sociale de l'État-employeur.
3. Soutien et accompagnement des départements ministériels et administrations de l'État en matière de développement organisationnel.
4. Législation et réglementation relatives aux agents de l'État.
5. Administration gouvernementale.
6. Administration des services médicaux du secteur public.
7. Centre de gestion du personnel et de l'organisation de l'État.
8. Commissariat du Gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire.
9. Institut national d'administration publique.
10. Service national de la sécurité dans la Fonction publique.
11. Commission des pensions.
12. Conseil de discipline.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

1. Affaires civiles : Législation civile et procédure civile – Changement de nom et de prénoms – Changement de sexe – Médiation civile et commerciale – Commission internationale de l'État civil (CIEC) – Droits de l'homme, Cour européenne des Droits de l'Homme – Conférence de droit international privé de La Haye – Coopération judiciaire européenne et internationale en matière civile – Entraide judiciaire internationale civile – Conseil de l'Europe (volet droit civil) – Cour Benelux – Conseil Justice et Affaires intérieures de l'Union européenne, coopération judiciaire civile – Compétences externes de l'Union européenne – Juridictions européennes.
2. Affaires pénales : Législation pénale et procédure pénale – Recours en grâce et révision des procès pénaux – Médiation pénale – Office des signalements – Protection de la jeunesse – Indemnisation des victimes d'infractions violentes – Indemnisation en cas de détention préventive inopérante – Armes, gardiennage, explosifs – Jeux de hasard et loteries – Corruption – Terrorisme – Coopération judiciaire européenne et internationale en matière pénale – Entraide judiciaire, volet national et international et extraditions – OCDE – Conseil de l'Europe, volet droit pénal – Conseil Justice et Affaires intérieures de l'UE, coopération judiciaire pénale – Juridictions pénales internationales.
3. Affaires commerciales : Législation commerciale – Droit des procédures collectives – Droit des sociétés – Droit comptable – Associations sans but lucratif et fondations – Registre de commerce et des sociétés – Registre des bénéficiaires effectifs – Registre de l'insolvabilité – Commission des normes comptables – Registre national des identifiants numériques d'entreprises.
4. Organisation de la justice et des professions du Droit : Législation – Relations avec la magistrature et le Conseil national de justice – Nominations – Digitalisation de la justice – Relations avec les barreaux – Cours complémentaires en droit luxembourgeois (CCDL) et stage judiciaire – Relations avec le notariat, stage notarial, nominations – Relations avec les huissiers de justice, stage, nominations – Assistance judiciaire – Experts judiciaires – Médiation – Justice restaurative.
5. Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme : Coordination nationale, européenne et internationale – Législation nationale, européenne et internationale – GAFI – Évaluations nationales des risques et statistiques.
6. Coordination générale du contentieux administratif devant les juridictions administratives.
7. Administration pénitentiaire.
8. Nationalité luxembourgeoise.
9. Bureau de gestion des avoirs.

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

I. Logement

1. Politique générale du logement abordable.
2. Législation sur le logement abordable – Aides à la pierre : Promoteurs sociaux, promoteurs privés, Commission d'accompagnement des aides à la pierre, Cahier des charges pour le développement des logements abordables, Lois de financement pour la réalisation de projets d'envergure.
3. Législation sur le logement abordable – Location abordable : Bailleurs sociaux, Bail abordable, Registre national des logements abordables, Dialogue structuré avec les représentants du secteur du logement abordable, Gestion locative sociale.
4. Stratégie foncière pour l'habitat : Acquisition foncière, Acquisition de logements en VEFA, Appels d'offres pour la création de logements abordables, Commission d'acquisition Logabo29.
5. Fonds du Logement.
6. Société nationale de l'Habitation à Bon Marché.
7. Aides individuelles au logement : Service des aides au logement, Aides à la propriété d'un logement, à la création de logements intégrés et à la rénovation et l'amélioration de logements, Aides à la location d'un logement, Commission en matière d'aides individuelles au logement.
8. Pacte logement 2.0 avec les communes en vue d'augmenter l'offre de logements abordables et durables : accompagnement de l'article 29.
9. Conseil et soutien pour les communes dans la promotion publique et la gestion des logements abordables.
10. Mise en œuvre du Plan sectoriel logement.
11. Législation sur le droit de préemption en faveur de la promotion de l'habitat.
12. Législation sur l'emphytéose et le droit de superficie.
13. Législation sur le Bail à loyer, commission des loyers.
14. Législation sur la salubrité des logements et chambres donnés en location.
15. Législation sur la copropriété des immeubles bâtis.
16. Accompagnement de la mise en place du Registre national des bâtiments et des logements et de l'impôt sur les logements inoccupés.
17. Observatoire de l'Habitat.

II. Aménagement du territoire

1. Politique générale de l'aménagement du territoire – Coordination interministérielle des politiques sectorielles ayant trait au développement et à l'équilibre régionaux et à l'occupation du sol – Friches industrielles et grands pôles de développement – Élaboration et mise en œuvre du programme directeur d'aménagement du territoire – Élaboration et mise en œuvre de stratégies territoriales pour les espaces d'action – Élaboration, mise en œuvre et suivi des plans directeurs

sectoriels et plans d'occupation du sol – Convention de coopération État-communes en matière de développement territorial – Observation ainsi que suivi de l'évolution territoriale et de l'utilisation du sol – Relations avec le Conseil supérieur de l'Aménagement du Territoire – Politique urbaine nationale – Adaptation des mesures d'incitation financière au développement territorial – Coordination de la définition des lieux d'implantation des projets d'envergure régionale, nationale ou transfrontalière dans le cadre des investissements publics.

10. Nordstadentwicklungsgesellschaft S.à.r.l.

2. Observatoire du Développement spatial.
3. Parcs naturels (tutelle).
4. Aménagement du territoire transfrontalier – Élaboration, suivi et mise en œuvre de stratégies de développement territorial transfrontalières – Agglomérations transfrontalières – Zones fonctionnelles transfrontalières.
5. Politique internationale de l'aménagement du territoire – Cohésion territoriale – Politique urbaine européenne – European cross border mechanism/BridgEU.
6. Politique de cohésion : Coordination de la politique de cohésion – Gestion des programmes ESPON et INTERREG Grande Région – Programmes INTERREG A, B, C, Urbact et Interact.
7. Groupement européen de coopération territoriale (GECT).
8. Cellule de facilitation « Urbanisme et Environnement ».
9. Société de développement Agora (S.à.r.l. & Cie, Secs).

MINISTÈRE DE LA MOBILITÉ ET DES TRAVAUX PUBLICS⁶

1. Politique générale des transports : Définition, conception et orientation par l'inventaire des besoins, la fixation des priorités, la mise en œuvre des moyens et le contrôle des dépenses – Coordination générale des travaux – Service de protection du Gouvernement.
2. Chemins de fer : Stratégie et coordination du transport ferroviaire de personnes et de marchandises – Développement des Infrastructures ferroviaires et coordination des raccordements ferroviaires internationaux – Gestion du Fonds du rail – Gestion du Fonds des raccordements ferroviaires internationaux – Réglementation ferroviaire – Gestion domaniale – Administration des Chemins de Fer – SNCFL.
3. Planification de la Mobilité : Stratégie, coordination, suivi et planification multimodale de la mobilité – Développement des réseaux de transports (rail, tram, bus, route et mobilité douce) et de l'intermodalité – Offres de mobilité innovantes – Tramway/ Luxtram – Mobilité transfrontalière – Cellule mobilité douce – Observatoire de la mobilité – Modélisation de la mobilité (Cellule modèle de trafic et Modèle Multimodal et Scénarios de mobilité Transfrontaliers MMUST) – Concepts et plans de mobilité (communes, employeurs, zones d'activités, bâtiments publics etc.).
4. Circulation routière : Permis de conduire et formation des conducteurs – Réglementation et sécurité routière – Gestion des taxis et des VLC – Carte de stationnement pour personnes handicapées.
5. Technique automobile : Immatriculation, homologation et contrôle technique des véhicules routiers – véhicules routiers connectés et autonomes – Décarbonation du secteur des transports routiers – Droit d'usage et péage pour les véhicules routiers lourds – Dématérialisation des documents de transport – Mise en circulation des véhicules dépassant les masses ou dimensions réglementaires.
6. Transports routiers : Réglementation relative aux transports internationaux routiers – Autorisations de transports internationaux de voyageurs et de marchandises par route – Contrôle routier – Réglementation relative aux transports de marchandises dangereuses (route, rail, navigation intérieure) et aux denrées périssables (route).
7. Services publics de transport : Administration des Transports publics ; Coordination des différents modes de transport effectuant un service public – Détermination de l'offre – Centrale de Mobilité – Autorisations de transports internationaux de voyageurs – Tarification – Opérateur RGTR – Service transport scolaire – Service de transports spécialisés pour le compte des enfants ou jeunes à besoins éducatifs spécifiques vers les Centres de compétences, des personnes fréquentant les centres pour handicapés physiques et polyhandicapés ainsi que des salariés handicapés et des jeunes en mal d'insertion professionnelle – Service Adapto.
8. Navigation intérieure : Réglementation – Exploitation de la Moselle canalisée – Port de Mertert – Service de la Navigation fluviale – Gestion de la flotte – Gestion de l'équipage – Gestion du domaine public fluvial.
9. Transports combinés – Politique multimodale – Logistique – Terminaux intermodaux.

⁶ Modifications apportées par l'arrêté grand-ducal du 25 octobre 2024 relatif à la constitution des ministères.

10. Administration des Enquêtes techniques.
11. Règlementation – Aéroport – Navigation et transports aériens – Sûreté et sécurité aériennes – Direction de l'Aviation civile – Administration de la Navigation aérienne – Développement des activités aéroportuaires – Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A. – Cargolux Airlines International S.A. – LUXAIR, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A. – Agence Luxembourgeoise pour la Sécurité Aérienne S.A.
12. Politique générale des travaux publics : Définition, conception et orientation des travaux par l'inventaire des besoins, la fixation des priorités, la mise en œuvre des moyens et le contrôle des dépenses – Coordination générale des travaux – Commission d'analyse critique – Législation sur les marchés publics – Portail des marchés publics – Commission des Soumissions.
13. Bâtiments de l'État – Administration des Bâtiments publics – Construction, entretien et assainissement énergétique des bâtiments de l'État – Réalisation des projets d'investissements financés par les Fonds d'investissements publics administratifs, scolaires, sanitaires et sociaux – Fonds d'Entretien et de Rénovation – Projets préfinancés – Fonds pour la Loi de Garantie.
14. Voirie de l'État – Administration des Ponts et Chaussées – Construction et entretien de la voirie de l'État – Réalisation des projets de la grande voirie de communication financés par le Fonds des Routes – Exploitation de la Grande Voirie et Gestion du Trafic – Construction et entretien des barrages et d'ouvrages d'art – Aménagement des pistes cyclables du réseau national.
15. Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg.
16. Fonds pour la Rénovation de la Vieille Ville.
17. Fonds pour la Réalisation des Équipements de l'État sur le site de Belval-Ouest.
18. GIE CRTI-B (Centre de Ressources des Technologies et de l'Innovation pour le Bâtiment).

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1. Politique générale de la recherche publique nationale et de l'enseignement supérieur et des organismes de la recherche publics et de l'enseignement supérieur: Législation – Gouvernance – Assurance qualité – Accréditation – Budget – Stratégie – Groupe de coordination stratégique et coordination interministérielle – Conventions pluriannuelles – Évaluation externe – Priorités thématiques – Analyse d'impact – Intégrité de la recherche – Sites et infrastructures immobilières – Infrastructures de recherche.
2. Établissements publics: Université du Luxembourg – Centres de recherche publics: Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), Luxembourg Institute of Health (LIH) (cotutelle avec le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale) et Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) – Fonds national de la recherche (FNR).
3. Formations menant au brevet de technicien supérieur (BTS) et programmes d'études offerts par les établissements d'enseignement supérieur spécialisés accrédités: Politique générale – Législation – Accréditation – Assurance qualité – Gouvernance et monitoring.
4. Études supérieures et universitaires: Politique générale – Informations sur les études supérieures et universitaires – Aides financières pour études supérieures – Bourses internationales – Logements pour étudiants et doctorants – Administration des fondations privées de bourses d'études – Relations avec les associations d'étudiants – Foire de l'Étudiant.
5. Reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles étrangers relevant de l'enseignement supérieur: Registre des titres de formation (section de l'enseignement supérieur) – Coordination et centre d'assistance de la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.
6. Politique générale de l'enseignement supérieur et de la recherche aux plans interrégional (coopération bi- et multilatérale et au niveau de la Grande Région et du Benelux), européen (partie «Enseignement supérieur» du Conseil EYCS et partie «Recherche» du Conseil Compétitivité, coordination nationale et suivi de la politique et des activités en matière d'Espace européen de l'Enseignement supérieur et d'Espace européen de la Recherche, suivi du processus de Bologne, réseaux en matière de reconnaissance des diplômes ENIC-NARIC) et international (COST, EMBL, OCDE, UNESCO et coopération internationale) – Programme européen Erasmus+ – Programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020, Horizon Europe et Programme européen de recherche nucléaire Euratom – Art. 185 et 187 du TFUE – Infrastructures européennes de recherche – Institut européen d'Innovation et de Technologie – ITER – Centre Commun de Recherche – Collège de Bruges/Natolin – Institut universitaire européen de Florence – Fondation Biermans-Lapôte.
7. Utilisation secondaire de données à des fins de recherche et d'innovation – Stratégie nationale des données et suivi des initiatives en matière de Cloud Souverain (compétence partagée avec le Ministère de la Digitalisation, le Ministère de l'Économie et le Ministère d'État) – Stratégie nationale de l'intelligence artificielle (compétence partagée avec le Ministère d'État, le Ministère de la Digitalisation et le Ministère de l'Économie) – Stratégie nationale des technologies quantiques (compétence

partagée avec le Ministère de la Digitalisation, le Ministère de l'Économie et le Ministère d'État).

d'éducation et de formation tout au long de la vie (ANEFORÉ) (compétence partagée avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse).

8. Politique de « science ouverte » pour les données et publications scientifiques: Libre accès – Politique de valorisation des résultats de l'enseignement supérieur et de la recherche publique: partenariats public-public et public-privé, transfert de connaissances, de technologies et d'innovation, spin-offs.
9. Commissions consultatives: Commission de recevabilité dans le cadre de la procédure d'accréditation des programmes de BTS et des programmes d'études des établissements d'enseignement supérieur spécialisés – Commission d'homologation de droit – Commission nationale d'éthique – Commissions ad hoc pour la reconnaissance des qualifications professionnelles – Commission consultative aides financières pour études supérieures – Commission des Travaux de Candidatures.
10. GIE: Centre de gestion pour la formation continue et professionnelle universitaire – Luxembourg Media and Digital Design Center (LMDDC) – Plateforme Nationale d'Échange de Données (PNED) – Luxinnovation – Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg (IPIIL).
11. Fondations: Max Planck Institute Luxembourg for International – European and Regulatory Procedural Law et Réseau télématique de l'Éducation nationale (RESTENA).
12. S.A.: Technoport (en concertation avec le Ministère de l'Économie) – Luxprovide (en concertation avec le Ministère de l'Économie).
13. A.s.b.l.: Agence nationale pour le programme européen

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

I. Santé

1. Conception du système de santé : Politique générale et législation en matière de santé publique – Organisation du système de santé et des structures de santé – Coordination nationale en matière de politique de santé publique – Promotion de la santé et prévention des maladies – Promotion de la recherche clinique dans le domaine de la santé (en concertation avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur) – Droits et obligations du patient – Promotion de la numérisation dans le système national de santé; Définition et suivi d'implémentation d'une stratégie nationale de digitalisation pour le secteur de la santé.
2. Promotion et réglementation des professions dans le domaine de la santé – Professions médicales (médecin, médecin-dentiste, médecin-vétérinaire), profession de psychothérapeute, profession de pharmacien, professions de santé – Collège médical – Conseil supérieur des Professions de Santé – Collège vétérinaire.
3. Relations avec les services conventionnés ou non dans les domaines de la prévention-aide, de la psychiatrie extrahospitalière, des maladies de la dépendance et des maladies chroniques : services de rééducation précoce et de réadaptation fonctionnelle, de pédiatrie sociale et de prévention de sévices à enfants – Services de psychiatrie et de psychologie extra-hospitalière – Services de prévention et de prise en charge des personnes souffrant de maladies de la dépendance, de maladies chroniques et/ou de problèmes médico-psycho-sociaux – Ateliers thérapeutiques, centres et foyers de jours, centres de consultations, structures d'hébergement, services de soins.
4. Secteur hospitalier :
 - Législation, coordination et planification hospitalière;
 - Commissaire du Gouvernement aux hôpitaux;
 - Délivrance des autorisations d'établissement et d'exploitation des services hospitaliers ainsi que des autorisations d'équipements et appareils utilisés en vue d'une prise en charge médicale;
 - Délivrance des autorisations des projets immobiliers hospitaliers;
 - Subvention des projets immobiliers hospitaliers et Gestion du Fonds pour les investissements hospitaliers;
 - Établissements publics hospitaliers sous la tutelle du Ministère :
 - Centre hospitalier de Luxembourg (CHL);
 - Centre hospitalier du Nord (CHdN);
 - Centre hospitalier neuropsychiatrique (CHNP);
 - Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains;
 - Centre national de Rééducation fonctionnelle et de Réadaptation (Rehazenter);
 - Tous les autres établissements hospitaliers tels que définis par la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière.
5. Direction de la santé : Protection et promotion de la santé en tant que bien-être général sur les plans physique, psychique et social – Surveillance et promotion de la santé des enfants et des adolescents – Étude, surveillance et évaluation de l'état de santé de la population – Observation des dispositions légales et réglementaires en matière de santé publique – Élaboration et mise en œuvre des plans d'action et des

programmes de prévention et de promotion de la santé y compris le Plan national «soins palliatifs - fin de vie» – Santé et bien-être au travail, risques de santé liés à l'environnement – Coordination et contrôle de la formation continue pour médecins, médecins-dentistes et pharmaciens – Contrôle du cycle de vie des médicaments et produits pharmaceutiques, précurseurs des stupéfiants, produits cosmétiques, dispositifs médicaux et diagnostics in vitro (IVD), contrôle des concessions de pharmacies – Surveillance et information relative aux rayonnements ionisants et non-ionisants, à la sécurité nucléaire, ainsi qu'à la sécurité de la gestion des déchets radioactifs – Protection de la santé publique en ce qui concerne l'hygiène du milieu, la surveillance et la lutte contre les maladies transmissibles, contrôle médical des ressortissants des pays tiers – Planification, organisation, orientation et surveillance médico-sociale des maladies de la dépendance, des maladies psychiques et de problèmes médico-psychosociaux.

6. Observatoire national de la santé: Évaluer: l'état de santé de la population en termes de morbidité et de mortalité; les comportements à risque de la population en améliorant la connaissance de l'information sur les déterminants de la santé; la qualité, l'efficacité et l'accessibilité du système de santé et d'identifier les inégalités de santé entre les différents groupes de population – Étudier l'évolution et l'adéquation des ressources en professionnels de la santé intervenant au sein du système de santé pour répondre aux besoins sanitaires de la population – Établir la carte sanitaire visée à l'article 3 de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière.
7. Service national d'information et de médiation dans le domaine de la santé.

8. Autres établissements publics sous la tutelle du Ministère:

- Service de Santé au Travail multisectoriel (STM);
- Laboratoire national de Santé (LNS);
- Centre de recherche public – Luxembourg Institute of Health (LIH) (cotutelle avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur); Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé (Agence eSanté): autorité conjointe dans le domaine de la sécurité sociale.

9. Action médico-sociale:

- Croix-Rouge;
- Ligue médico-sociale.

10. Relations avec les enceintes internationales et européennes en matière de santé publique, et de médicaments:

- OMS;
- Union européenne: EMA, ECDC, HaDEA, OEDT, HERA, DG SANTE/health security committee;
- Conseil de l'Europe
- Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

II. Sécurité sociale

1. Politique de la sécurité sociale sur le plan national et international: Organisation, financement, législation et juridiction des branches de la sécurité sociale – Coordination nationale de la sécurité sociale – Relations avec les enceintes européennes et internationales en matière de sécurité sociale.

2. Inspection générale de la sécurité sociale: Mesures législatives et réglementaires dans le domaine de la sécurité sociale (Code de la sécurité sociale) – Contrôle des institutions de sécurité sociale – Élaboration et exécution des normes internationales dans le domaine de la protection sociale – Centralisation de données et analyses et études sur la protection sociale.
3. Caisse nationale de santé – Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics – Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux – Entraide médicale des chemins de fer luxembourgeois – Mutualité des employeurs – Association d'assurance accident – Caisse nationale d'assurance pension – Fonds de compensation – Centre commun de la sécurité sociale: gestion et fonctionnement des branches de la sécurité sociale.
4. Contrôle médical de la sécurité sociale – Administration d'évaluation et de contrôle de l'assurance dépendance: évaluation, conseil et contrôle de l'état de santé ou des aides et soins.
5. Commission de surveillance: Litiges portant sur les relations avec les prestataires de soins.
6. Conseil arbitral de la sécurité sociale – Conseil supérieur de la sécurité sociale: juridictions de la sécurité sociale.
7. Comité quadripartite de l'assurance maladie-maternité – Comité de concertation de l'assurance dépendance – Commission consultative en relation avec l'assurance dépendance – Groupes de travail ad hoc: action concertée dans le domaine de la sécurité sociale.
8. Cellule d'expertise médicale – Conseil scientifique du domaine de la santé – Commission de nomenclature – Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé: autorité conjointe dans le domaine de la santé.
9. Sociétés de secours mutuels – Régimes complémentaires de pension – Dommages de guerre corporels – Fixation des prix des médicaments.

MINISTÈRE DES SPORTS

1. Politique générale des sports – Législation sportive – Coordination nationale en matière des sports et de l'activité physique – Coordination interministérielle des politiques sectorielles ayant trait au développement des capacités organisationnelles du secteur du sport et de l'activité physique – Élaboration et mise en œuvre d'un plan national stratégique.
2. Coordination de la contribution de l'État dans l'intérêt du développement du sport loisir, du sport de compétition et de haut niveau – Section de sports d'élite de l'armée – Centres de formation fédéraux de jeunes sportifs – Contrôle médico-sportif – Congé sportif – Assurance des sportifs – Appui du bénévolat dans le domaine du sport – Centres sportifs nationaux – Promotion de l'image de marque dans le secteur du sport.
3. Évaluation de l'impact économique et social de l'activité physique et des sports sur la société en coopération avec le STATEC – Comptes satellites Sport – Nouveaux sports et nouvelles formes d'activité physique – eSport.
4. Sport et société: santé, handicap, égalité des genres, diversité, intégrité dans le sport – Sport scolaire et périscolaire (en étroite collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse) – Projet pilotes.
5. Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS) – Conception et organisation des formations des cadres sportifs – Soutien et conseil des fédérations sportives, administrations étatiques et communales – Établissement des brevets d'État et homologations nationales.
6. Institut national des sports (INS) – Gestion d'infrastructures sportives – Site Fetschenhaff – Base nautique au Lac de la Haute-Sûre – SportFabrik – Vélodrome – Musée des sports et patrimoine sportif.
7. Relations avec le mouvement sportif étant constitué du Comité olympique et sportif luxembourgeois (C.O.S.L.), des fédérations sportives agréées et des clubs affiliés – Conventions État - C.O.S.L., État - fédérations sportives – Appuis administratifs, techniques et financiers – Métiers du sport.
8. Relations avec le secteur communal – Infrastructures sportives – Programmes quinquennaux d'infrastructures sportives – Coordinateurs sportifs.
9. Relations avec le Conseil supérieur des sports, le Centre national sportif et culturel (Coque), le Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS), le High Performance Training & Recovery Center (HPTRC), l'Agence luxembourgeoise antidopage (ALAD), le Sportlycée (SLL) (en concertation avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse) et le Luxembourg Institute of Research in Orthopedics, Sports Medicine and Science (LIROMS).
10. Promotion de la recherche en sciences du sport et en médecine du sport dans le cadre de conventions (compétence partagée avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur) – Coopération clinique et scientifique.
11. Relations internationales (en concertation avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur) – Politique sportive au niveau de l'Union européenne – Health Enhancing Physical Activity (HEPA), UNESCO/Convention internationale contre le dopage – Agence mondiale antidopage (AMA) – Conseil

de l'Europe – Jeux de la Francophonie – China Table Tennis
College-Europe (CTTC-E) (en concertation avec le Ministère
de la Recherche et de l'Enseignement supérieur) – Accords de
coopération sportive avec des pays partenaires.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

1. Droit du travail et conditions de travail – Législation nationale et européenne en matière de travail – Législation minière – Code du Travail – Autorisations requises par les dispositions du Code du travail – Travail intérimaire – Responsabilité sociale des entreprises – Comité de Conjoncture – Relations avec la Chambre des Salariés – Office national de Conciliation (ONC) – Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO).
2. Politique de l'emploi – Fonds pour l'Emploi – Commission spéciale de réexamen en matière d'indemnités de chômage et de personnes handicapées – Commission mixte en matière de salariés reclassés – Co-coordination de la politique nationale d'orientation professionnelle et de guidance tout au long de la vie – Initiatives sociales – Fonds social européen – Comité de l'Emploi de l'Union européenne (EMCO) – Emploi des personnes handicapées – accès et maintien à l'emploi des personnes en situation d'handicap (emploi en ateliers protégés et au marché ordinaire) – participation aux frais de fonctionnement des ateliers protégés – Commission d'Orientation et de Reclassement (COR).
3. Upskilling et reskilling.
4. Talent attraction.
5. Économie sociale et solidaire.
6. Relations avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) – Comité de l'Emploi (ELSAC) de l'OCDE – Conseil de l'Europe (politique du travail et de l'emploi).
7. Représentation du Gouvernement dans les Conseils d'Administration de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.
8. Comité permanent du Travail et de l'Emploi (CPTE).
9. Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL).
10. Inspection du Travail et des Mines (ITM).
11. Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).
12. École supérieure du Travail (EST).

2023

LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT PAR ORDRE DE PRÉSÉANCE

- **Luc FRIEDEN** | CSV
Premier ministre
- **Xavier BETTEL** | DP
Vice-Premier ministre
Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire
- **Martine HANSEN** | CSV
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture
Ministre de la Protection des consommateurs
- **Claude MEISCH** | DP
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire
- **Lex DELLES** | DP
Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme
- **Yuriko BACKES** | DP
Ministre de la Défense
Ministre de la Mobilité et des Travaux publics
Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité
- **Max HAHN** | DP
Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil
- **Gilles ROTH** | CSV
Ministre des Finances

- **Martine DEPREZ** | CSV
Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale
- **Léon GLODEN** | CSV
Ministre des Affaires intérieures
- **Stéphanie OBERTIN** | DP
Ministre de la Digitalisation
Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
- **Georges MISCHO** | CSV
Ministre des Sports
Ministre du Travail
- **Serge WILMES** | CSV
Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Ministre de la Fonction publique
- **Elisabeth MARGUE** | CSV
Ministre de la Justice
Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité
Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Relations avec le Parlement
- **Eric THILL** | DP
Ministre de la Culture
Ministre délégué au Tourisme

Luc FRIEDEN

Premier ministre



Luc Frieden est né le 16 septembre 1963 à Esch-sur-Alzette.

Études et formations

Après ses études primaires et secondaires au Luxembourg, Luc Frieden obtient en 1986 une maîtrise en droit des affaires à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en France. Il poursuit l'année d'après des études postuniversitaires à l'Université de Cambridge (Queens' College) au Royaume-Uni et en sort avec un Master of Comparative Law (LL.M.). En 1988, il obtient également un diplôme de Master of Laws (LL.M) de la Harvard Law School aux États-Unis d'Amérique.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections du 8 octobre 2023, Luc Frieden est nommé Premier ministre par S.A.R. le Grand-Duc en date du 17 novembre 2023. Il dirige un gouvernement de coalition entre son parti, les chrétiens démocrates (CSV/EPP), et les libéraux (DP/Renew Europe).

Autres fonctions politiques

Luc Frieden a été membre du gouvernement luxembourgeois de 1998 à 2013 dans différents gouvernements présidés par le Premier ministre Jean-Claude Juncker. Il y a occupé les fonctions de ministre de la Justice, de ministre de la Défense, de ministre du Trésor et du Budget et de ministre des Finances.

Membre du parti CSV (EPP) depuis 1994, Luc Frieden fut également député de 1994 à 1998 et tête de liste CSV pour les élections législatives de 2023.

Activités professionnelles

De 1989 à 1998 et de 2016 à 2023, Luc Frieden fut avocat à la Cour au barreau de Luxembourg.

En 2016, il fut professeur invité en droit des affaires à l'université de Saint-Gall, en Suisse.

De 2016 à 2023, Luc Frieden fut président du conseil d'administration de la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) S.A. et membre du conseil d'administration de la Bourse de Luxembourg. Concomitamment à ses activités professionnelles, Luc Frieden a également présidé la Chambre de commerce du Luxembourg ainsi que la fédération européenne des Chambres de commerce et d'industrie Eurochambres.

Ministère d'État

2, place de Clairefontaine

L-1341 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-82100

E-mail: ministere.etat@me.etat.lu

Site web: me.gouvernement.lu

Xavier BETTEL



Vice-Premier ministre

Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

Xavier Bettel est né le 3 mars 1973 à Luxembourg-ville.

Études et formations

Après ses études secondaires, Xavier Bettel poursuit des études supérieures à l'université de Nancy, où il obtient une maîtrise de droit public et européen à la Faculté de droit.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 20 octobre 2013, Xavier Bettel est nommé Premier ministre, ministre d'État, ministre des Communications et des Médias et ministre des Cultes en date du 4 décembre 2013 dans le gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) et Les Verts (déi gréng). Suite à la démission du gouvernement de Maggy Nagel, Xavier Bettel est nommé ministre de la Culture en date du 18 décembre 2015.

Consécutivement aux élections législatives du 14 octobre 2018, Xavier Bettel est nommé Premier ministre, ministre d'État, ministre des Communications et des Médias, ministre des Cultes, ministre de la Digitalisation et ministre de la Réforme administrative en date du 5 décembre 2018 dans le gouvernement de coalition entre le DP, le LSAP et déi gréng.

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Xavier Bettel

est nommé Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

Membre du DP depuis 1989, Xavier Bettel est élu pour la première fois à la Chambre des députés sur la liste du DP dans la circonscription Centre en 1999 à l'âge de 26 ans. Il est réélu en 2004, 2009 et 2013. Au Parlement, il assume entre autres les fonctions de vice-président de la commission juridique de 2004 à 2013 et celles de vice-président de la commission d'enquête sur le Service de renseignement de l'État de 2012 à 2013. De 2009 à 2011, il est président du groupe parlementaire du DP.

Au niveau local, Xavier Bettel est d'abord membre du conseil communal de la Ville de Luxembourg de 2000 à 2005, puis échevin de 2005 à 2011. À la suite des élections communales de 2011, il devient bourgmestre, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination comme Premier ministre, ministre d'État en décembre 2013.

De janvier 2013 à novembre 2015, Xavier Bettel est président du DP.

Activités professionnelles

De 2001 à 2013, Xavier Bettel est avocat au barreau de Luxembourg.

Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur

9, rue du Palais de Justice

L-1841 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-82308

E-mail: boite.officielle@mae.etat.lu

Site web: mae.gouvernement.lu

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

6, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-82351

E-mail: secretariat.d5@mae.etat.lu

Site web: cooperation.gouvernement.lu

Martine HANSEN

Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture
Ministre de la Protection des consommateurs



Martine Hansen est née le 10 décembre 1965 à Wiltz

Études et formations

Après avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires au Lycée classique de Diekirch, Martine Hansen poursuit ses études en agronomie à l'université de Stuttgart-Hohenheim où elle obtient un diplôme d'ingénieure en agronomie, spécialisation sciences sociales et économiques de l'agriculture. Martine Hansen complète son parcours universitaire avec un Master en gestion des écoles de l'université de Kaiserslautern.

Fonctions gouvernementales

D'avril à décembre 2013, Martine Hansen est ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le gouvernement Juncker-Asselborn II. À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Martine Hansen est nommée ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture et ministre de la Protection des consommateurs en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

Martine Hansen devient membre de la Chambre des députés le 5 décembre 2013, puis est réélue lors des élections législatives du 14 octobre 2018. En décembre 2018, elle devient la première femme présidente du groupe

politique CSV. Elle assure cette présidence conjointement avec Gilles Roth de 2021 jusqu'à son entrée au gouvernement.

Activités professionnelles

Martine Hansen enseigne comme professeure-ingénieure de 1993 à 2006 au Lycée technique agricole d'Ettelbruck, occupant ensuite le poste de directrice de l'établissement de 2006 à 2013.

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture

1, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-82500
E-mail: info@ma.public.lu
Site web: ma.gouvernement.lu

Direction de la protection des consommateurs

271, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-73700
E-mail: info@mpc.etat.lu
Site web: mpc.gouvernement.lu

Claude MEISCH

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire



Claude Meisch est né le 27 novembre 1971 à Pétange.

Études et formations

Après avoir obtenu le diplôme de 13e technique générale au lycée technique Mathias Adam à Lamadelaine, Claude Meisch poursuit ses études à l'université de Trèves, où il obtient un diplôme de économathématicien en 1998.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 20 octobre 2013, Claude Meisch fait son entrée au gouvernement comme ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 4 décembre 2013 dans le gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) et Les Verts (déi gréng).

Consécutivement aux élections législatives du 14 octobre 2018, Claude Meisch est nommé ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 5 décembre 2018 dans le gouvernement de coalition entre le DP, le LSAP et déi gréng.

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Claude Meisch est nommé ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

et ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

Membre du DP depuis 1994, Claude Meisch est élu pour la première fois à la Chambre des députés sur la liste du DP dans la circonscription Sud en 1999. Il est réélu en 2004, 2009 et 2013. À la Chambre des députés, il est entre autres vice-président de la commission des Finances et du Budget de 2009 à 2013 ainsi que vice-président de la commission de la Famille, de la Jeunesse et de l'Égalité des chances de 2004 à 2006 et de 2009 à 2013.

Au niveau local, Claude Meisch est d'abord échevin de la commune de Differdange de 2000 à 2002, puis bourgmestre de 2002 à 2013, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination au gouvernement.

Claude Meisch assume la fonction de président du DP de 2004 à 2013.

Activités professionnelles

Claude Meisch travaille pour la Banque de Luxembourg de 1999 à 2013.

Il est président du syndicat intercommunal de l'Hôpital Princesse Marie-Astrid à Niederkorn de 2005 à 2013 et membre du conseil d'administration du Centre hospitalier Émile Mayrisch (CHEM) de 2008 à 2013.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-85100
E-mail: info@men.lu
Site web: menej.gouvernement.lu

Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire

4, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-84800
E-mail: info@ml.etat.lu
Site web: mlogat.gouvernement.lu

Lex DELLES

Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme



Lex Delles est né le 28 novembre 1984. Il est originaire de Mondorf-les-Bains.

Études et formations

Après son baccalauréat en 2003, Lex Delles entame des études en droit à l'Université du Luxembourg avant d'être diplômé en sciences pédagogiques à l'HERS (Haute École Robert Schuman) à Virton (Belgique).

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 14 octobre 2018, Lex Delles fait son entrée au gouvernement comme ministre des Classes moyennes et ministre du Tourisme en date du 5 décembre 2018 dans le gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) et Les Verts (déi gréng). À l'issue des élections législatives du 8 octobre 2023, Lex Delles est nommé ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

Fidèle à sa devise «Rien n'est plus facile que de critiquer, mieux vaut agir», Lex Delles s'engage dès 2010 auprès de la Jeunesse démocrate et libérale du Luxembourg (Jonk Demokraten - JDL). Il relance la section de la JDL à Mondorf-les-Bains et les Jeunes démocrates de la Circonscription Ouest, qu'il préside jusqu'en 2013. Il est vice-président du DP de novembre



2015 à juin 2022. En juin 2022, il est élu président du Parti démocrate à l'âge de 37 ans. Lex Delles se présente pour la première fois aux élections communales en 2011 et est élu d'emblée premier échevin de Mondorf-Bains. En janvier 2014, il est assermenté bourgmestre de sa commune natale. Lex Delles est par ailleurs président du Syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional dans le canton de Remich (SIAER – Triangle vert) de mars 2014 jusqu'à son entrée au gouvernement. Suite aux élections législatives de 2013, Lex Delles est élu à la Chambre des députés et devient en 2014, à l'âge de 29 ans, le plus jeune député-maire du pays. Lors des élections communales de 2017, il conserve son mandat de bourgmestre jusqu'à son entrée au gouvernement. À la Chambre des députés, Lex Delles préside de 2013 à 2018 la commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Il est alors également membre de la commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, de la commission de l'Agriculture, de la Viticulture, du Développement rural et de la Protection des consommateurs ainsi que de la commission de la Culture. Lex Delles est par ailleurs membre suppléant de la délégation luxembourgeoise auprès du Conseil interparlementaire consultatif de Benelux de 2015 à 2018.

Activités professionnelles

Après ses études, Lex Delles entame une carrière d'instituteur au sein de l'école fondamentale à Lenningen.

Ministère de l'Économie

19-21, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-84137

E-mail: info@eco.public.lu

Site web: meco.gouvernement.lu

Yuriko BACKES



Ministre de la Défense
Ministre de la Mobilité et des Travaux publics
Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité

Yuriko Backes est née le 22 décembre 1970 à Kobe, au Japon.

Études et formations

Après avoir obtenu son diplôme du baccalauréat international à la Canadian Academy International School à Kobe en 1989, Yuriko Backes obtient en 1992 un bachelor en relations internationales de la London School of Economics and Political Science. Elle poursuit ensuite ses études universitaires à la School of Oriental and African Studies à Londres d'où elle sort diplômée d'un master en études japonaises en 1993. Yuriko Backes obtient un deuxième master, en études européennes politiques et administratives du Collège d'Europe à Bruges, en 1994.

Fonctions gouvernementales

Le 5 janvier 2022, Yuriko Backes entre au gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) et les Verts (déi gréng) en tant que ministre des Finances.

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Yuriko Backes est nommée ministre de la Défense, ministre de la Mobilité et des Travaux publics et ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Activités professionnelles

Yuriko Backes débute sa carrière professionnelle en 1994 en tant que

chargée de mission au sein du ministère des Affaires étrangères et occupe divers postes dont à la représentation permanente du Luxembourg auprès des Nations unies à New York, à la représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union de l'Europe occidentale à Bruxelles, et à l'ambassade du Luxembourg au Japon.

Attachée à la Direction des relations économiques internationales et des affaires européennes du ministère des Affaires étrangères au Luxembourg, elle est assermentée au statut du fonctionnaire en 2001.

La diplomate de carrière est ensuite détachée à la représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles entre 2001 et 2006.

Elle continue sa carrière diplomatique en occupant le poste de chef de mission adjointe à l'ambassade du Luxembourg au Japon entre 2006 et 2008 et celui de directrice adjointe de la Direction des relations économiques internationales au ministère des Affaires étrangères au Luxembourg entre 2008 et 2010.

Entre 2010 et 2016, Yuriko Backes est conseillère diplomatique et sherpa des Premiers ministres luxembourgeois Jean-Claude Juncker et Xavier Bettel.

De 2016 à 2020, elle est représentante de la Commission européenne au Luxembourg.

De juin 2020 jusqu'à son entrée au gouvernement en tant que ministre des Finances, elle est maréchale de la Cour grand-ducale.

Direction de la défense

B.P. 212

L-2012 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-82800

E-mail: secretariat.d7@mae.etat.lu

Site web: defense.gouvernement.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

4, Place de l'Europe

L-1499 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-82478

E-mail: contact@mmtp.etat.lu

Site web: mmtp.gouvernement.lu

Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité

57, avenue John F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-85806

E-mail: contact@mega.public.lu

Site web: mega.gouvernement.lu

Max HAHN



Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

Max Hahn est né le 30 avril 1981 à Luxembourg-ville.

Études et formations

Il a une formation d'ingénieur industriel.

Fonctions gouvernementales

Le 15 juin 2023, suite à la démission honorable de Corinne Cahen, Max Hahn entre au gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) et les Verts (déi gréng) en tant que ministre de la Famille et de l'Intégration, ministre à la Grande Région.

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Max Hahn est nommé ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

En 2005, il fait son entrée au conseil communal de Dippach. Il en devient le premier échevin à la suite des élections de 2011. En décembre 2013, il entre à la Chambre des députés et peut renouveler ce mandat lors des élections législatives en 2018.

Activités professionnelles

Il travaille pendant quatre ans pour un bureau d'ingénieurs dans le domaine du conseil en énergie et est également nommé officier de formation auprès des pompiers professionnels de la Ville de Luxembourg.

Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

13c, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg-Hamm
Tél.: (+352) 247-86500
E-mail: info@fm.etat.lu
Site web: mfsva.gouvernement.lu

Gilles ROTH

Ministre des Finances



Gilles Roth est né le 1er mars 1967 à Luxembourg-ville.

Études et formations

Après avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires à l'Athénée de Luxembourg en 1986, Gilles Roth poursuit des études de droit au Centre universitaire de Luxembourg et à l'Université catholique de Louvain (UCL) (Belgique) d'où il détient une licence en droit. Gilles Roth complète son parcours universitaire avec un diplôme en matière d'administration et de gestion d'entreprises délivré par l'Institut d'Administration et de Gestion de l'UCL en 1991.

Fonctions gouvernementales

Le 17 novembre 2023, Gilles Roth entre au gouvernement de coalition entre le Parti Chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP) en tant que ministre des Finances.

Autres fonctions politiques

Gilles Roth est élu conseiller communal en 1993 et devient bourgmestre de la commune de Mamer en 2000.

Fin avril 2007, Gilles Roth devient député à la Chambre des Députés, puis en 2013 président du groupe politique CSV. Successivement réélu comme



député, il est co-président du même groupe politique de 2021 jusqu'à son entrée au gouvernement.

Activités professionnelles

De 1991 à 1994, Gilles Roth exerce en tant qu'avocat, puis en tant qu'avocat à la Cour au Barreau de Luxembourg.

En 1995, il devient attaché de Gouvernement au ministère des Finances, pour ensuite être détaché respectivement à la Cour des comptes du Luxembourg et à la représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles.

En 1998, il retourne au ministère des Finances et devient conseiller, puis premier conseiller de Gouvernement. Il occupe en outre la fonction de délégué du gouvernement auprès des juridictions administratives jusqu'en 2007.

Ministère des Finances

3, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-82600

E-mail: ministere-finances@fi.etat.lu

Site web: mfin.gouvernement.lu

Martine DEPREZ

Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale



Martine Deprez est née le 26 avril 1969 à Wiltz.

Études et formations

Après ses études secondaires terminées en 1988, Martine Deprez poursuit ses études supérieures aux Cours universitaires du Luxembourg pour ensuite passer à l'Université de Liège, où elle obtient, en 1992, le grade de licence en Sciences Mathématiques.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Martine Deprez est nommée ministre de la Santé et de la Sécurité sociale en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

Membre du CSV depuis 1986, Martine Deprez a occupé un certain nombre de fonctions, dont notamment celle de secrétaire générale adjointe et de membre du comité national. En 2012, elle est nommée conseillère d'État, fonction qu'elle a dû quitter pour incompatibilité au moment de sa nomination au gouvernement.

Activités professionnelles

En 1992, Martine Deprez rejoint l'Inspection générale de la sécurité sociale où elle prend en charge les dossiers relatifs à l'assurance pension, aux allocations familiales, aux assurances accidents et aux pensions complémentaires. Après son 3e congé de maternité, elle passe avec succès le stage pour accéder à la profession d'enseignant post-primaire et est nommée professeur de sciences, spécialisée en mathématiques en 2004. Elle enseigne alors au Lycée Aline Mayrisch jusqu'en 2011 ainsi qu'au Lycée Hubert Clément de 2011 jusqu'au 16 novembre 2023. En parallèle, elle occupe le poste de conseillère d'État où elle est principalement en charge des projets de loi et des règlements grand-ducaux en matière de Santé et la Sécurité sociale.

Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale

1, rue Charles Darwin
L-1433 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-85500
E-mail: mss@mss.etat.lu
Site web: m3s.gouvernement.lu

Léon GLODEN

Ministre des Affaires intérieures



Léon Gloden est né le 9 décembre 1972 à Ettelbrück.

Études et formations

Après ses études secondaires, Léon Gloden poursuit des études supérieures à l'université d'Aix-Marseille où il obtient une maîtrise en droit européen et droit international à la Faculté de droit et de sciences politiques. Il approfondit ses études avec des diplômes de l'UCL (University College London) et du Collège d'Europe Bruges.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Léon Gloden est nommé ministre des Affaires intérieures en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP). Il est en charge des affaires communales, de la sécurité intérieure et de l'immigration.

Autres fonctions politiques

Membre du CSV depuis 1999, Léon Gloden est élu pour la première fois à la Chambre des députés sur la liste du CSV dans la circonscription Est en 2009. Il est réélu en 2013, 2018 et 2023. Au Parlement, il assume depuis



2018 notamment les fonctions de vice-président de la commission des institutions et de la révision constitutionnelle et est co-rapporteur de la réforme de la Constitution, vice-président de la commission juridique et membre de la commission de la force publique.

Au niveau local, Léon Gloden est d'abord membre du conseil communal de la Ville de Grevenmacher de 2000 à 2011. À la suite des élections communales de 2011, il devient bourgmestre, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination comme ministre des Affaires intérieures en novembre 2023.

Activités professionnelles

À partir de 1999, Léon Gloden est inscrit au barreau de Luxembourg et avocat à l'étude Elvinger Hoss Prussen dont il devient associé en 2007. Il exerce la profession d'avocat jusqu'à sa nomination au poste de ministre des Affaires intérieures en novembre 2023.

Ministère des Affaires intérieures

32, rue Hugo Gernsback
L-1652 Luxembourg-Kirchberg
Tél.: (+352) 247-84600
E-mail: info@mai.etat.lu
Site web: maint.gouvernement.lu

Stéphanie OBERTIN

Ministre de la Digitalisation
Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur



Stéphanie Obertin est née le 13 mai 1974 à Luxembourg-ville.

Études et formations

Après son diplôme de fin d'études secondaires en section mathématiques obtenu au Lycée Michel Rodange, Stéphanie Obertin poursuit des études supérieures en médecine générale à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, puis à l'Université Henri Poincaré de Nancy. En 2006, elle obtient le diplôme de Docteur en médecine, qualification en médecine générale.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Stéphanie Obertin est nommée ministre de la Digitalisation et ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Activités professionnelles

De 2007 à son entrée au gouvernement, Stéphanie Obertin exerce avec quatre collègues médecins au sein de leur cabinet de médecine générale à Luxembourg-Bonnevoie. Au fil des années, Stéphanie Obertin enchaîne en outre plusieurs activités complémentaires liées à sa profession. Ainsi, elle exerce en tant que médecin en voie de spécialisation au sein du Service

d'oncohématologie au Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL), médecin coopérant dans le service d'urgence du CHL ou médecin généraliste agréé à l'institution CIPA Gréngewald et des Hospices Civils de Pfaffenthal.

Son insatiable curiosité et sa constante volonté d'élargir le spectre de ses compétences l'amènent à participer à l'enseignement multidisciplinaire en soins palliatifs, en soins gériatriques et en diabétologie. Elle détient par ailleurs un diplôme interuniversitaire de Médecine et Traumatologie du Sport ainsi qu'un diplôme universitaire des bases théoriques et modalités pratiques de l'antibiothérapie en milieu hospitalier. Enfin, elle suit en 2022 une formation sur le diagnostic des tumeurs cutanées par la dermoscopie optique et digitalisée.

De 2010 à 2022, Stéphanie Obertin est membre du conseil d'administration du cercle des médecins généralistes et en occupe la fonction de présidente de mai 2019 à décembre 2022.

Ministère de la Digitalisation

4, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-72100

E-mail: info@digital.etat.lu

Site web: mindigital.gouvernement.lu

Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur

18-20, montée de la Pétrusse

L-2327 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-86619

E-mail: secretariat@mesr.etat.lu

Site web: mesr.gouvernement.lu

Georges MISCHO

Ministre des Sports

Ministre du Travail



Georges Mischo est né le 18 septembre 1974 à Esch-sur-Alzette.

Études et formations

Après ses études secondaires au Lycée Hubert Clément à Esch-sur-Alzette, Georges Mischo entame des études de sports à Sarrebruck. Il effectue son stage pédagogique au Lycée Aline Mayrisch avant de devenir enseignant au lycée technique pour professions éducatives et sociales (LTPES). Il rejoint ensuite le Lycée Bel-Val, où il enseigne l'éducation physique jusqu'à son assermentation en tant que bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette en 2017.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Georges Mischo est nommé ministre des Sports et ministre du Travail en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

En 2011, il se présente pour la première fois aux élections municipales. Trois ans plus tard, en 2014, il devient conseiller communal avant d'être élu bourgmestre en octobre 2017 suite aux élections communales. À l'issue des élections législatives, Georges Mischo fait son entrée à la Chambre des députés en octobre 2018.

Ministère des Sports

66, rue de Trèves

L-2630 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-83400

E-mail: info@sport.public.lu

Site web: msp.gouvernement.lu

Ministère du Travail

26, rue Sainte-Zithe

L-2763 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-86100

E-mail: info@mte.public.lu

Site web: mt.gouvernement.lu

Serge WILMES

Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Ministre de la Fonction publique



Serge Wilmes est né le 6 mai 1982 à Luxembourg-ville.

Études et formations

Après sa maîtrise en histoire à l'Université Nancy II, Serge Wilmes obtient, en 2006, le diplôme de Master en histoire européenne contemporaine à l'Université du Luxembourg.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Serge Wilmes est nommé ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et ministre de la Fonction publique en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

De 2008 à 2011, Serge Wilmes est conseiller parlementaire du groupe politique chrétien-social (CSV). Après avoir été élu président de la Jeunesse chrétienne-sociale (CSJ) en 2008, Serge Wilmes devient président du CSV Stad en 2016. De 2017 à 2023, il est premier échevin de la Ville de Luxembourg, comptant parmi ses attributions le développement urbain, l'espace public, l'architecture, les espaces verts/forêts ainsi que l'environnement et le climat. De 2011 à 2023, Serge Wilmes est député de la circonscription du Centre.

Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

4, place de l'Europe

L-1499 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-86824

E-mail: info@mev.etat.lu

Site web: mecb.gouvernement.lu

Ministère de la Fonction publique

10, Avenue John F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-83100

E-mail: info@fonctionpublique.public.lu

Site web: mfp.gouvernement.lu

Elisabeth MARGUE



Ministre de la Justice
Ministre déléguée auprès du Premier ministre,
chargée des Médias et de la Connectivité
Ministre déléguée auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Elisabeth Margue est née le 7 avril 1990 à Luxembourg-ville.

Études et formations

Après avoir obtenu son diplôme de fin d'études au Lycée de Garçons de Luxembourg, Elisabeth Margue entame ses études à Paris. Elle est titulaire d'un master 1 en droit privé de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris I) et d'un master 2 en propriété industrielle de l'université Panthéon-Assas (Paris II). En 2015, elle obtient un Master of Laws (LL.M.) à la London School of Economics (LSE).

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Elisabeth Margue est nommée ministre de la Justice, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité, et ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Relations avec le Parlement en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

Membre du CSV depuis 2007, Elisabeth Margue est présidente de la Jeunesse chrétienne-sociale (CSJ) de 2016 à 2018. De 2019 à 2021, elle est vice-présidente du CSV, avant d'en assumer la coprésidence de 2022 à 2023,

aux côtés de Claude Wiseler. Depuis décembre 2023, elle est Présidente du parti CSV.

Au niveau local, Elisabeth Margue occupe le mandat de conseillère communale de la Ville de Luxembourg, de 2017 à 2023. Elle siège à la Chambre des députés d'octobre 2022 jusqu'à son entrée au gouvernement le 17 novembre 2023.

Activités professionnelles

Elisabeth Margue est inscrite au Barreau de Luxembourg depuis 2016. Elle a travaillé comme *senior associate* au cabinet d'avocat Arendt et Medernach.

Ministère de la Justice

13, rue Érasme
L-1468 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-84537
E-mail: info@mj.public.lu
Site web: mj.gouvernement.lu

Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique

5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-72012
E-mail: info@mediacom.public.lu
Site web: smc.gouvernement.lu

Service central de législation

5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-82968
E-mail: info@legilux.public.lu
Site web: scl.gouvernement.lu

Eric THILL

Ministre de la Culture
Ministre délégué au Tourisme



Eric Thill est né le 27 novembre 1993 à Luxembourg-ville.

Études et formations

Après des études secondaires au Lycée Technique d'Ettelbruck, Eric Thill poursuit ses études à l'Université du Luxembourg. Il obtient un Bachelor en Gestion et termine ses études en 2019 avec un Master en Gouvernance européenne.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Eric Thill est nommé ministre de la Culture et Ministre délégué au Tourisme en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

Eric Thill est membre du Parti démocratique (DP) depuis 2018. À l'issue des élections communales de 2017, il devient premier échevin, avant d'être élu bourgmestre de la commune de Schieren en novembre 2019. Il est bourgmestre jusqu'en novembre 2023.

Depuis 2019, Eric Thill est également président du DP dans la circonscription Nord.

Activités professionnelles

Après avoir travaillé dans une société de conseil pour des institutions financières, Eric Thill est conseiller politique au sein du groupe parlementaire du DP de 2020 à novembre 2023.

Ministère de la Culture

4, boulevard Franklin D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-86600
E-mail: info@mc.etat.lu
Site web: mcult.gouvernement.lu

Ministère de l'Économie

19-21, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-84137
E-mail: info@eco.public.lu
Site web: meco.gouvernement.lu

Éditeur

Service information et presse
du gouvernement luxembourgeois
Département édition

33, boulevard Franklin D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Tél. : (+352) 247-82181
E-mail : edition@sip.etat.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Crédit Photo

© SIP/Claude Piscitelli

Mise en page

Service information et presse
du gouvernement luxembourgeois

Octobre 2025



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Service information et presse